

N°65

NOYAL MUZILLAC

Magazine

Juillet 2015



Mot du Maire 3

Vie communale

Les Finances de la Municipalité	4
Extension de la salle de sport	4
Gestion bocagère	4
Sentiers nature	5
Le Projet Local d'Urbanisme	5
Questionnaire	6
Sécurité routière	8
ALSH	9
TAP	9
Bibliothèque	10
Les ragondins	10
Frelons asiatiques - Les pigeons	10
Comptes rendus des Conseils Municipaux ..	11-17

Vie intercommunale

Arc Sud Bretagne	18-20
Tourisme Arc Sud Bretagne	21

Vie économique

Le Bengüe	22
Cocci Market	22
Le Nolwenn	23
Boulangerie - Pâtisserie	23

Vie des écoles

École communale Jean-Marie Boëffard	24-25
L'Amicale Laïque	26
École du Sacré-Cœur	27-28

Vie sociale

L'ADMR - Plan canicule départemental	29
--	----

Vie des associations sportives

Comité des Boules de Bourgerel	30
D-Tonic	30
Jeune France Football	31
Gym Club Noyalais	31
Hand-ball Club	32
Rugby Club du Pays Muzillacais	33

Vie des associations culturelles

ANHA	34
Au Gré des Sentiers	34
Club du Bel Age	35
Collectif Loisirs Noyalais	35
E Korn An Tan	35
GPN	36
La Noyalaise Fleurie	37
La Musicalaise	37
Jeune France Théâtre Calembredaine	38

Histoire & toponymie

Dépêches du mag

Cérémonie du 8 mai	40
CCAS repas des aînés	40
Terrains de foot: attention entretien	40
Remerciements	40
Lire et Faire Lire	40
L2C	40
Avec la Région Bretagne, il va y avoir	41
LA CŒUR DE BRETAGNE	41
Vandalisme	41

Etat civil

État Civil	42
------------------	----

Memento

Calendrier des manifestations

Sommaire



Mairie

Place de la mairie

Tél. 02 97 41 65 47 - FAX. 02 97 41 62 21

www.noyal-muzillac.fr - mairienoyalmuzillac@wanadoo.fr

• Ouverture au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9h/12h et 13h30/17h15

Vendredi 9h/12h et 13h30/16h30

Samedi 9h/12h

Permanences : le Maire et les Adjointes reçoivent uniquement sur rendez-vous

Le Maire : Patrick BEILLON

Les adjoints

- Geneviève LAVIGNE (Affaires sociales, Associations Culturelles)
- Jean-Marc LE BRAS (Urbanisme, Communication, Patrimoine, Tourisme)
- Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC (Affaires Scolaires et Enfance Jeunesse)
- Christian BILLY (Finances, Economie, Commerce, Sports, Haut débit, Marchés publics - MAPA)
- Daniel PASCO (Environnement, Voirie, Bâtiments Communaux et Agriculture)

Directeur de la publication : Patrick BEILLON

Rédaction : service communication

Charte graphique, réalisation et impression

www.izatis.com 02 97 26 00 42

Crédit photos : Fotolia, TASB, P. Nicolaidès

Imprim'vert tirage 1 250 exemplaires

Imprimé sur papier 100% recyclé - Dépôt légal 3^e trimestre 2015

Mot du Maire



Comme tous les ans, le mois de mars est celui du vote du budget. Celui-ci doit prendre en compte les travaux connexes d'aménagement foncier pour 550 000 € qui ont été engagés en 2015, dont 312 000 € de subventions. On retrouve aussi la fin des plantations et la réalisation de chemins desservant des parcelles ou des maisons enclavées.

Les travaux d'extension de la salle de sport débuteront au cours de l'été. Les choix des entreprises ont été adoptés au conseil municipal d'avril. Pour 2015, 180 000 € dont 30 000 € de subventions sont budgétés.

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) continue. Après la présentation lors de la réunion publique du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), le temps est à la définition des nouvelles zones constructibles pour l'habitat, l'artisanat, l'industrie et les loisirs. Ces zones sont définies dans les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

Ensuite, il faudra aborder le règlement. Une nouvelle réunion publique est programmée en décembre prochain, afin de vous présenter l'ensemble du projet.

Si l'on prend en compte notre budget de fonctionnement et le budget d'investissement, on devrait emprunter cette année, au maximum 360 000 €. Quelques réajustements en recettes et dépenses nous laissent penser que l'on devrait pouvoir se satisfaire de moins de 300 000 €.

Je n'oublie pas que l'endettement de la commune est pour l'équipe municipale comme pour les noyalais, un souci permanent.

L'année scolaire se termine. Celle-ci a vu la mise en route des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Les enfants ont apprécié. Diverses activités ont été proposées. Certains ajustements seront peut-être nécessaires. L'équipe d'animateurs y travaille déjà.

Les enfants sont en vacances. Que celles-ci soient belles et je l'espère, reposantes, pour une rentrée dynamique.

Pendant le weekend de la Pentecôte, le GPN (Grand Prix National) de musique de batterie fanfare qui s'est déroulé à Noyal Muzillac, a vu déambuler sur le site de la Michochêne un public nombreux et enthousiaste.

Je remercie la Jeune France Musique, pour la maîtrise et la rigueur de cette organisation. De très nombreux bénévoles ont été présents à leur côté, je les en félicite. Je n'oublie pas les différentes associations présentes et actives pour le bon déroulement de cette manifestation. Ces festivités réussies resteront un événement prestigieux pour Noyal Muzillac.

Bonnes vacances à tous.

Patrick BEILLON

Les Finances de la Municipalité

Au nom de la contribution au redressement des comptes publics, le gouvernement a décidé de baisser les dotations de toutes les collectivités locales de 28 milliards, répartis entre 2014 et 2017. Pour ce qui nous concerne, cette perte cumulée sera d'environ 100 000 €.

À cela s'ajoute la mise en place par l'État de nouvelles politiques publiques non concertées: la réforme des rythmes scolaires qui coûte 50 000 € par an, et le transfert de l'instruction de l'urbanisme de l'État aux collectivités locales qui s'élèvera à 15 000 € par an pour notre commune.

Nous avons voté un budget qui prend en compte toutes ces contraintes: nouvelles dépenses et baisse des recettes.

Dans ce contexte d'austérité, le Conseil Municipal a décidé de relever les taux d'imposition de la fiscalité: taxe foncière et taxe habitation. Cette hausse raisonnée de 1 point ne compensera pas les pertes.

Il faudra donc réduire les dépenses dans de nombreuses compétences.

Malgré cette situation pas facile, nous poursuivons les programmes en cours: Aménagement foncier, PLU, extension de la salle de sport, déploiement numérique. Et nous appliquerons notre programme dans des limites financières acceptables: aménagements/améliorations des bâtiments municipaux, entretien de la voirie, renouvellement de matériels divers, réfection de trottoirs, sécurisation des chemins piétons et des entrées du bourg, ainsi qu'une provision pour acquisition de terrains.

Pour équilibrer sa trésorerie, la municipalité devra avoir recours à emprunt. Cependant les critères financiers resteront dans la moyenne départementale.

Notre budget nous impose de prendre notre temps, mais il ne nous interdit pas d'avancer, de prendre connaissance, d'étudier, et de répondre aux besoins des Noyalais. ■

Christian Billy

Extension de la salle de sport

La phase « dévolution des marchés publics de travaux » est terminée. Elle a commencé début mars avec l'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence pour les 11 lots. Puis elle s'est poursuivie en avril avec l'ouverture des plis et l'analyse des offres. Chaque lot a reçu entre 2 et 6 propositions. Elle s'est terminée lors du conseil municipal du 30 avril 2015 avec l'attribution des marchés publics des travaux.

Place maintenant aux travaux. Après la notification des marchés publics des travaux vers le 20 mai, la rencontre

avec les entreprises concernées aura lieu fin mai.

Les travaux pourront alors commencer fin juin ou début juillet comme le prévoit l'échéancier prévisionnel. Au moment où vous lirez cet article, les travaux de terrassements devraient être en cours.

La commission spécifique se réunira pour étudier le planning de travaux et organiser l'utilisation de la salle de sport pendant la saison sportive 2015/2016. ■

Christian Billy

Gestion bocagère sur le Bassin versant du Trévelo (mars 2015)

Description du travail portant sur l'inventaire exhaustif du maillage bocager et son intégration dans le PLU

Suite aux travaux connexes, l'ensemble des plantations réalisées dans le cadre de l'aménagement foncier ainsi que les haies existantes seront intégrées au document d'urbanisme de la commune. Ce travail permettra:

- La réalisation d'un inventaire exhaustif et actualisé pour l'année 2015
- La protection via la loi paysage de l'ensemble des haies bocagères du territoire communal
- L'instauration d'un système de compensation. Dorénavant, toute demande d'arasement doit faire l'objet d'une Déclaration Préalable en mairie et tout arasement

validé par la Commission Trame Bleue et Verte devra être compensé par la création d'une haie.

Cette thématique rentre, de manière plus large, dans le cadre de la charte de Gestion Communale du Patrimoine Bocager et des Bords de Voirie. La commune s'est engagée dans le niveau 1 de cette charte dont l'objectif est de gérer de manière durable le patrimoine bocager et les bords de voiries communales.

Syndicat Mixte de Bassin Versant du Trévelo
Mairie de Caden - 56220 CADEN

Tél: 02 97 67 87 49 - Fax: 02 97 67 85 11

Mail: animateur.bocage@smbv-trevelo.fr ■

Sentiers nature

Avec l'aide de l'association Au gré des sentiers et les sentiers nature de Muzillac, nous avons le projet d'ouvrir le chemin de randonnée nord de la commune qui part de Louffaut pour rejoindre Rangornan, la chapelle de Brangolo, Kermabalan, Cambocaire et atteindre Cérillac et Saint Jean en Questembert, avec retour sur Louffaut. Ce chemin sera totalement ouvert au printemps 2016, mais déjà utilisable à partir de fin juin 2015 pour Louffaut,

Rangornan et Kermabalan. Nous remercions Au gré des sentiers d'avoir participé au nettoyage du chemin sur le secteur de Louffaut.

Bien évidemment, vous pourrez accéder au plan sur le site de la commune.

Si des aléas retardaient ce projet, vous serez également informés. www.noyal-muzillac.fr ■

Daniel Pasco

Le Projet Local d'Urbanisme

Imaginer Noyal-Muzillac pour les prochaines décennies, c'est l'objet de l'élaboration du PLU - Plan Local d'Urbanisme - menée par la commune. Document prospectif et réglementaire, il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement, et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire pour les prochaines années; il respecte les principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répond aux besoins de développement local.

La commission en charge de l'élaboration du PLU détermine en ce moment les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), document qui expose la manière dont la commune souhaite mettre en valeur, restructurer ou aménager des secteurs de son territoire. Au sein ou en périphérie immédiate du centre-bourg, neuf secteurs ont été identifiés, susceptibles d'accueillir de nouveaux logements, de l'activité économique ou artisanale. Certains secteurs seront priorisés tandis que d'autres pourront être réalisés en tranches successives.

Les OAP portent généralement sur les zones AU et U et sont destinées à garantir la bonne organisation des secteurs concernés. Elles prennent souvent la forme de schémas d'aménagement. L'objectif principal poursuivi par la collectivité est de maîtriser l'urbanisation de ces secteurs pour garantir un certain nombre d'objectifs: composition urbaine, déplacements, environnement et paysage, espaces publics, rationalisation des voiries et réseaux divers.

Plusieurs principes d'aménagement encadreront les différents secteurs pour rechercher une organisation optimisée de l'espace, un aménagement urbain cohérent, différentes typologies d'habitat, de bonnes performances énergétiques et environnementales des constructions, une intégration des projets dans le paysage et l'environnement, en y associant la création d'espaces publics conviviaux et d'espaces verts de proximité. Une densité de 15 à 20 logements à l'hectare devra être atteinte.

Les OAP ont aussi une portée juridique: les futurs projets de construction devront être appréhendés au regard des objectifs poursuivis par les OAP pour chaque secteur.

L'intégration de l'ensemble des règles d'urbanisme qui encadrent de façon assez limitative le développement

du territoire, associée à une volonté de créer un projet d'aménagement à long terme en cohérence avec les attentes des Noyalais, va permettre d'aboutir à un projet précis et structuré qui s'exprime au travers des OAP.

Le PLU comprend:

un rapport de présentation, qui explique les choix effectués notamment en matière de consommation d'espace, en s'appuyant sur un diagnostic territorial et une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers;

un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui expose le projet d'urbanisme et définit notamment les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation des continuités écologiques;

des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui, dans le respect du PADD, comprennent, pour des secteurs définis, des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements;

un règlement, qui délimite les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixe les règles générales d'urbanisation;

des annexes (schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, recensement des zones humides, diagnostic agricole, inventaire des haies bocagères, etc.).

Quand l'ensemble de ces éléments sera rassemblé et finalisé, au mois d'octobre, une réunion publique présentera le projet de PLU avant qu'il ne soit validé par le Conseil Municipal pour la fin de l'année 2015. ■

Jean-Marc Le Bras



© Fotolia - Aleksandr Doodiko

Questionnaire

En amont de l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), un questionnaire a été proposé à l'ensemble des Noyalais pour mieux connaître leurs attentes vis-à-vis de l'évolution de Noyal-Muzillac pour les prochaines années. En voici une synthèse, un document regroupant l'intégralité des réponses est consultable en mairie.

Premier élément, le profil des personnes ayant répondu

1- Tranche d'âge

Âge	Votants	Pourcentage
15-18 ans	0	0 %
18-30	21	6,9 %
31-50	108	35,3 %
51-70	124	40,5 %
71 et plus	53	17,3 %

2- Vous habitez la commune depuis

Âge	Votants	Pourcentage
Moins de 2 ans	20	6,5 %
2 à 5 ans	36	11,8 %
5 à 10 ans	52	17 %
10 à 20 ans	64	20,9 %
+ de 20 ans	46	15 %
Vous avez toujours habité la commune	88	28,8 %

3- Composition de votre foyer

Profils	Votants	Pourcentage
Personne seule	45	14,7 %
Couple sans enfants	123	40,2 %
Couple avec enfants	125	40,8 %
Famille monoparentale	8	2,6 %
Autre composition	5	1,6 %

La tranche d'âge 31-70 ans a majoritairement répondu, et les réponses obtenues tout au long du questionnaire sont le reflet de leurs attentes, tandis que les plus jeunes se sont peu exprimés. 65 % des Noyalais habitent la commune depuis plus de 10 ans.

Raison principale de votre installation à Noyal-Muzillac

Raison	Votants	Pourcentage
Le travail	64	20,9 %
La qualité du cadre de vie	84	27,5 %
Une offre de logement intéressante	41	13,4 %
Famille ou rapprochement familial	59	19,3 %
Autre	58	19 %

Deuxième élément, autour de l'habitat des Noyalais

Êtes-vous

Profil	Votants	Pourcentage
Locataire	35	11,4 %
Propriétaire	271	88,6 %

Dans quel type de logement habitez-vous actuellement ?

Logements	Votants	Pourcentage
Appartement	7	2,3 %
Maison de centre bourg	75	24,5 %
Maison dans un village	81	26,5 %
Maison dans un hameau	81	26,5 %
Maison en lotissement	62	20,3 %

La répartition se fait pratiquement à parts égales entre les différentes localisations de logement.

Dans les prochaines années, si de nouveaux logements sont réalisés, à quelles attentes spécifiques doivent-ils répondre ?

Profil	Votants	Pourcentage
Pour les jeunes	91	29,7 %
Pour les jeunes ménages	209	68,3 %
Pour les seniors	101	33 %
Pour les familles à revenus modestes	110	35,9 %
Autre	20	6,5 %

Apparaît une attente très nette d'offre de logements pour les jeunes ménages, à laquelle la commune devra répondre au travers de la mise à disposition de terrains constructibles à des tarifs accessibles.

Quels équipements sont attendus ?

Quels sont selon vous les équipements publics manquants ou insuffisants

Équipement	Votants	Pourcentage
Équipement sportif	64	20,9 %
Équipement jeunesse	74	24,2 %
Équipement culturel	49	16 %
Équipement de santé	25	8,2 %
Salle polyvalente	106	34,6 %
Autre	97	31,7 %

Différentes demandes précises sont récurrentes: une aire de jeux pour les enfants, une maison des jeunes, une salle polyvalente, une nouvelle salle de sports, un dentiste... Certains de ces projets, de grande ampleur et non réalisables dans l'immédiat, doivent cependant faire l'objet de réflexions quant à leurs localisations futures et donner lieu à la création de réserves foncières.

Activité économique

Quels commerces et/ou services souhaiteriez-vous voir développer à Noyal-Muzillac ?

Comm./Service	Votants	Pourcentage
Commerces alimentaires	70	22,9 %
Commerces spécialisés	16	5,2 %
Artisanat	57	18,6 %
Tourisme	23	7,5 %
Restauration, hôtellerie	221	72,2 %
Services à la personne	40	13,1 %
Services bancaires	171	55,9 %
Services de santé	28	9,2 %
Autre	26	8,5 %

Déplacements

Les possibilités de déplacement à pied et à vélo dans la commune sont jugées suffisantes à 47,4 %, insuffisantes à 52,6 % ; elles sont aussi jugées dangereuses à plus de 70 %. Un travail important de sécurisation sera à réaliser. Voici les attentes en terme de déplacements doux :

Afin de favoriser les déplacements à pied et à vélo, quels sont d'après-vous les chemins qui doivent être aménagés en priorité ?

Chemins à aménager	Votants	Pourcentage
Pistes cyclables	110	35,9 %
Espace partagé piétons-vélos	192	62,7 %
Chemins piétons dans le centre bourg	73	23,9 %
Autre	31	10,1 %

Souhaiteriez-vous que les chemins piétons et pistes cyclables du centre soient en lien avec ?

	Votants	Pourcentage
Les villages et hameaux de Noyal-Muzillac	228	74,5 %
Les communes environnantes	110	35,9 %
La Voie Verte	140	45,8 %
Autre	20	6,5 %

Environnement et cadre de vie

Souhaiteriez-vous de nouveaux aménagements des espaces publics ?

	Votants	Pourcentage
Oui	264	86,3 %
Non	42	13,7 %

Si oui, lesquels ?

Aménagements	Votants	Pourcentage
Bancs	139	52,7 %
Jeux de boules	32	12,1 %
Aires de jeux	165	62,5 %
Tables de pique-nique	113	42,8 %
Aménagement de l'étang de la Michochène	167	63,3 %
Autre	13	4,9 %

On remarque une grande homogénéité de réponses à la question « Selon vous, quels sont les éléments naturels remarquables à protéger sur la commune ? ».

Une sensibilité et un attachement particuliers des Noyalais à leur environnement naturel apparaît qu'il s'agisse des bois, des étangs, des ruisseaux, des chemins, des haies bocagères, des paysages...

En conclusion, une question était posée: « Si vous deviez choisir un projet en priorité dans l'ensemble des propositions évoquées au travers de ce questionnaire, lequel choisiriez-vous ? » ; quelques attentes se détachent en particulier: la création d'aires de jeux pour les enfants, de pistes cyclables et piétonnes, une salle polyvalente, l'aménagement des abords de l'étang de la Michochène. ■

Sécurité routière

• Les actions en cours

L'opération Gastounet poursuit son chemin. En effet, des dessins destinés à un jury départemental, ont été sélectionnés par un jury communal pour être acheminés au jury à l'échelle départementale. Trois enfants des deux écoles de notre commune ont été primés.

Des journées sécurité routière à « vélo » sur piste se sont déroulées les 4 & 5 mai 2015 : La pédagogie et des exercices de terrain étaient à l'ordre du jour pour des enfants de CE et CM des deux écoles.

Le carrefour, place Commelin et rue de François de Carné doit être sécurisé par une meilleure visualisation des priorités de passage. Le refus de priorité ou la négligence du conducteur mettant en danger véhicules et piétons, des essais ont été faits : des séparateurs de trafic ont été positionnés afin de vérifier l'implantation des futurs équipements.

Sécuriser la voie piétonnière rue de la Jeune France, est également une de nos priorités (études avec intégration budgétaire pour le financement...)

Nous régularisons la mise en place de dispositif type « chicane » pour vélo en sortie de chemins tel que le Chemin de La Michochêne et au niveau du lotissement de Beaufort)

• Les actions à venir

(contrôle de vitesse, étude / réflexion, gestion des espaces)

Étude / diagnostic

Des doléances de citoyens concernant différents problèmes situés à certains carrefours et endroits difficiles (Rohel, La ville Taillouse, entrées d'agglomérations, rue des Pinsons...) sont prises en considération et donc à l'étude.

La numérisation et la comptabilisation des vitesses, la définition des problèmes (lecture signalisation...) sont au programme afin d'évaluer les dangers potentiels.

L'analyse de toutes ces données calculées sur la vitesse, est basée sur des critères bien précis (jour/nuit, horaires



© Fotolia - Jeanclicac

travail/domicile, périodes, saisons...). Il faut du temps pour finaliser cette étude et répondre au mieux aux besoins et à la prévention nécessaires et indispensables au bien-être de chacun.

Différentes solutions pour y répondre

Des actions sur les usagers, les riverains, les piétons, les conducteurs de 2 roues, de voitures et les chauffeurs de poids lourds/engins agricoles sont à mettre en place. Un long travail pédagogique et nécessaire ainsi qu'une mise en place de contrôle par les forces de l'ordre et/ou les acteurs publics sont indispensables pour un résultat pérenne et efficace.

Des actions sont aussi menées sur les infrastructures avec des créations de rond-point, chicane, ralentisseur. Ces dernières sont dynamisées par une politique de signalisation cohérente tenant compte des espaces urbanisés, en adéquation avec les agglomérations de communes limitées à 50 km/h, l'intégration dans les grands projets communaux (PLU)...

Il est évident que certains projets vont engendrer des coûts financiers importants, des ententes et accords d'achat de terrain de propriétaires, donc du temps avant toutes réalisations...

La budgétisation de toutes ces actions « infrastructures » dépend de la capacité financière de la collectivité, ce travail ne pourra donc s'effectuer que sur du long terme pour être viable.

La création d'un échéancier selon l'urgence, les finances allouées et les difficultés rencontrées pour accomplir leurs mises en place (accords riverains, achat si nécessaire d'emprise...) permettront de prioriser les dossiers.

Des réponses qui peuvent aboutir de façon positive si l'engagement et la patience restent le leitmotiv de chacun car nous ne devons pas tolérer l'insécurité.

Le danger, c'est de se croire en sécurité sur nos routes ou ruelles. ■

Didier Loyer

ALSH

• Le tour du monde en (presque) 80 jours!

Il aura fallu 84 jours exactement pour que les enfants de Ty Moun fassent leur tour du monde! À chaque période, les enfants ont pu découvrir un nouveau pays, comment les enfants vivaient là-bas, quels étaient leurs jeux, leurs coutumes et traditions...

L'Italie et sa commedia dell'arte, Le Kenya et ses Massaïs, le Canada et son hockey sur glace, la Russie et ses matriochkas, la Chine et ses dragons, le Mexique et ses sombreros, Agrabah et ses tapis volants, l'Inde et ses kolams (motifs géométriques tels des mandalas peints au sol à l'entrée des maisons), les Antilles et leur soleil... un véritable voyage riche en couleurs et en culture!

Les thématiques ont été accompagnées de sorties pédagogiques ou intervenants extérieurs. Ainsi, l'accueil de loisirs a accueilli cette année l'association SITALA venue faire une démonstration de percussions et une initiation au bogolan (peinture sur tissu avec des pigments naturels), une maman venue raconter son voyage au Kenya et sa rencontre avec des Massaïs, un professeur de karaté venu faire découvrir les arts martiaux chinois et une charmeuse de serpents venue envouter les enfants!

L'objectif de cette thématique pour l'équipe d'animation était de sensibiliser les enfants à la différence et la notion de respect (de soi, des autres, de l'environnement).

TAP

• Une première année très positive

Parents, enfants, équipe enseignante, équipe d'animation, élus, tous semblent satisfaits de cette première année de fonctionnement. Des réunions régulières avec le comité de pilotage ont permis d'ajuster l'organisation et de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Après une période de découverte en septembre et octobre, les enfants ont pu choisir des activités parmi celles proposées sur leur groupe. Magie, relaxation, pyrogravure, théâtre, sport, cinéma, bricolage, les activités étaient diverses et se déroulaient dans les locaux des écoles, dans les locaux de l'ALSH et à l'extérieur si le temps le permettait.

À la fin de l'année scolaire, chaque animateur a effectué un petit bilan avec les enfants, qui ont pu exprimer leur point de vue, leurs idées et leurs souhaits pour les activités de l'année prochaine.



• 2015/2016 sera une année rock 'n' roll!

L'année scolaire prochaine sera placée sous le signe de la musique: les enfants vont pouvoir découvrir l'incroyable histoire du rock! D'Elvis Presley à Nirvana, des Beatles aux Pink Floyd, de Janis Joplin à AC/DC, des Rolling Stones à Kiss, nous retracerons les grandes époques du rock. Nous souhaitons permettre aux enfants d'identifier les différents courants musicaux qui ont donné naissance à ce style, les événements qui ont marqué son histoire et reconnaître les différentes familles du rock (rock 'n' roll, punk, hard rock, métal...).

Nous essayerons de visiter une véritable salle de concert et d'en découvrir les coulisses, de reconstituer un clip des années 80 et d'organiser une grande exposition pour clôturer l'année.

Une chose est sûre, ça va swinguer à Ty Moun! ■



À partir de septembre prochain, les TAP se dérouleront les lundis et jeudis de 15h à 16h30 à l'école publique Jean-Marie Boëffard et les mardis et vendredis de 15h30 à 16h30 à l'école privée. ■

Maud Pilia

Renseignements

Pour tous renseignements sur le fonctionnement de l'ALSH ou des TAP, vous pouvez contacter la directrice Maud PILIA au 02.97.41.50.34 ou par mail à l'adresse suivante: sej.noyalmuzillac@outlook.fr



Bibliothèque

Quelques nouvelles de la bibliothèque communale...

Depuis le début de cette année, notre bibliothèque a vu de nouvelles têtes venir en renfort pour assurer les permanences et participer aux divers travaux indispensables au bon fonctionnement de la biblio. Joëlle, Nadine et Dominique ont rejoint l'équipe, nous les remercions. Un renouvellement de livres a été effectué grâce à une subvention accordée par la municipalité en fin d'année dernière malgré l'absence de subvention du Conseil Général, pour toutes les bibliothèques, en 2014. Nous avons pu mettre en rayon quelque 250 livres neufs, enfants et adultes, à disposition de tous.

Chez les jeunes, vous trouverez de nombreux et beaux albums dans les bacs du 1^{er} étage. Les collections des Max et Lili, et des Tom Tom et Nana déjà impressionnantes, se sont étoffées de plusieurs nouveautés. Nous vous attendons avec impatience pour les découvrir!

Pour les adultes, nous avons acheté divers romans de terroir

et des romans contemporains tant attendus par nos lecteurs. Du suspense est également présent à la bibliothèque, avec de nouveaux romans policiers. Venez vous-mêmes mener les enquêtes et résoudre les énigmes...

Nous allons, cette année encore, vendre des livres lors du vide grenier d'été, fin août. Nous serons heureux de vous retrouver lors de ce rendez-vous.

Nous vous signalons qu'une barrière a été installée en haut de l'escalier afin de sécuriser les petits. N'hésitez pas à la fermer quand vous êtes avec eux, la prudence s'impose. Depuis le début du mois d'avril, nous avons fondé un club de lecture pour faire partager nos impressions et nos coups de cœur sur différents bouquins. Rejoignez-nous! Une nouvelle exposition dans la bibliothèque se prépare pour cet été... surprise!!!

Beaucoup de nouveautés à la bibliothèque, nous vous attendons tous avec impatience. ■

Geneviève Lavigne

Les ragondins

La lutte est organisée par le FDGDON, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles. Nous devons protéger le patrimoine naturel et la biodiversité. Les ragondins sont des rongeurs herbivores, originaires d'Amérique du Sud. C'est une espèce invasive. Il est très important de signaler qu'un couple de ragondins engendre 90 individus en 2 ans! Malheureusement les dégâts sont considérables: effondrement des berges, digues... Envasement des cours d'eau; dégâts sur les cultures telles que les betteraves; transmission de la douve du foie au bétail et de la leptospirose (maladie infectieuse d'origine bactérienne) à l'homme et aux animaux. Pour l'environnement, nous constatons une nette diminution du couvert végétal sur les marais. L'équilibre biologique est modifié, le ragondin n'ayant pratiquement pas de prédateurs.

Étant classé comme nuisible, le ragondin peut donc être piégé de manière sélective. Le piégeage se fait à l'aide de

cages-pièges. Les captures, NOYAL MUZILLAC: 99 en 2014; 80 en 2015 / DÉPARTEMENT: 16000 en 2014; 19300 en 2015

Localement le ragondin est donc reconnu nuisible par arrêté ministériel et la lutte contre ce rongeur est obligatoire.

N'hésitez pas à vous rendre en mairie ou FDGDON à Vannes, pour tous renseignements complémentaires. ■

Daniel Pasco



Sur la photo de gauche à droite : Robert GUIQUERO, Gilles RICHARD, Paul NOGUET, Mr EMERAUD animateur FDGDON, Jo VAUGRENARD.
Absents: Romain KERRUAUD, Philippe KERRUAUD

Frelons asiatiques

Pour tout savoir sur le frelon asiatique, n'hésitez pas à consulter toute la documentation sur le site internet de Noyal Muzillac. En espérant que vous trouverez tous les renseignements dont vous avez besoin... ■
www.noyal-muzillac.fr

Les pigeons

Comme vous l'avez constaté depuis déjà quelques temps, la commune de Noyal Muzillac doit faire face à une invasion de pigeons, notamment dans le centre bourg. Ces oiseaux causent des dégâts aussi bien sur les toitures des particuliers, que sur les rebords des fenêtres et les champs alentours. Une campagne anti-pigeons se mettra donc en place dès le mois de novembre prochain. Des cages seront installées pour les piéger. La FDGDON du Morbihan prendra en charge cette campagne.

Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal

• Conseil du 27 novembre 2014

Refacturation de frais scolaires entre communes

Il n'est pas inutile de rappeler que, dès l'exercice 2010, une analyse a été instiguée au niveau communautaire, concernant l'élaboration des bases conventionnelles relatives aux remboursements des frais de scolarité entre collectivités territoriales.

Eu égard à cette démarche investigatrice et dans le but d'harmoniser les pratiques des dites collectivités, une mise en commun des modes de calcul des dépenses scolaires pratiqués dans chaque commune concernée, a été finalisée à l'automne dernier dans un cadre conventionnel. Au vu de cette implication fédératrice, le conseil municipal **fixe**, à l'unanimité des suffrages exprimés, le coût de refacturation à la collectivité des frais scolaires et périscolaires pour l'année 2013/2014, de la manière suivante :

- frais de scolarité: 325,00 € par élève de l'école élémentaire, 898,00 € par élève de l'école maternelle ;
- restaurant scolaire : 3,05 € par repas.

Globalement en terme de participation financière, nous devrions dépenser environ **9 232 €** pour un remboursement de **22 315 €** soit un solde positif de **13 083 €**.

Approbation de l'inventaire des zones humides

Par arrêté préfectoral en date du 1^{er} Avril 2003 (dispositions du SDAGE VILAINE- LOIRE BRETAGNE), les instances étatiques ont demandé à toutes les collectivités territoriales ayant prescrit la révision générale de leur plan local d'urbanisme, de procéder impérativement à l'inventaire des zones humides sur l'ensemble du territoire communal. Conformément à cette exigence et à l'issue d'une mise en concurrence effective, le **Cabinet DMEAU de JANZE (35)** a été désigné le 26 septembre 2013 par voie délibérative, pour mener à bien ces investigations.

Dans une démarche de concertation et d'animations locales, un groupe de travail et de pilotage a été mis en place dans le même temps. Celui-ci étant constitué de représentants du conseil municipal, des chasseurs, des pêcheurs, des randonneurs, des agriculteurs, de l'association environnementale « Eaux et Rivières » et du Syndicat Mixte du bassin versant de Trévelo. Après exposé de la cartographie finalisée par le groupe de travail le 10 Octobre dernier, l'assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur la validation de cet inventaire.

À l'issue d'un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **approuve** l'inventaire des zones humides réalisé sur l'ensemble du territoire de la commune, conjointement par le Cabinet « DMEAU » et le groupe de travail et de pilotage communal.

Cet inventaire sera porté à la connaissance du « Cabinet Prigent et Associés » et ce en vue de son intégration dans le dossier de révision générale du PLU.

Marché d'assistance et de conseil pour le renouvellement de la délégation du service public d'assainissement

Lors de la réunion plénière du 17 septembre dernier, le principe du renouvellement du contrat d'affermage d'assainissement public arrivant à échéance le 31 décembre 2015, avait fait l'objet d'une explication détaillée.

Conformément à cette information programmée, une consultation de professionnels susceptibles de mener à bien une mission d'assistance et de conseil pour le renouvellement de cette Délégation de Service Public (DSP), a été lancée selon une procédure adaptée eu égard à l'article 28 du Code des Marchés Publics (avis d'appel public à la concurrence dans Ouest-France le 17 octobre 2014 et dossier de consultation téléchargeable sur le site internet **www.noyalmuzillac.fr**). La date « butoir » de remise des offres étant fixée au 6 novembre 2014. Du 7 au 20 novembre 2014, la commission informelle municipale « Marchés Publics - MAPA », épaulée par la Société « Polyvalences », assistant administratif à maître d'ouvrage, a procédé à l'examen des compétences, des références, des moyens humains et matériels (configuration de l'équipe) et des bases de rémunération des divers postulants.

Au terme de cette première analyse, cette instance précitée a proposé au maître d'ouvrage d'entamer, sans plus attendre, des négociations avec deux candidats dont la proposition avait été jugée la plus intéressante. Le conseil municipal **décide unanimement de retenir** « l'offre économique et technique » qui lui semble la plus avantageuse pour la collectivité territoriale noyaisaise, à savoir celle présentée par le **Cabinet GETUDES CONSULTANTS de PORNICHET (44)** et ce pour un coût prestataire de **5 700 € TTC**.

Taxe d'aménagement : Fixation du taux et détermination des exonérations

La taxe d'aménagement est venue remplacer la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble à partir du 1^{er} Mars 2012.

La délibération prise à ce sujet le 24 novembre 2011, ayant une durée de validité de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014), il convient à nouveau à l'assemblée délibérante de refixer le taux de cette taxe et de déterminer les différentes exonérations qui seront applicables à compter du 1^{er} Janvier 2015.

- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants.
- Considérant l'avis donné à ce sujet par le bureau municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal **décide unanimement** :
 - **de confirmer le taux de 3,50 %** de la taxe d'aménagement.

- **de confirmer** les exonérations prises initialement, à savoir pour: Les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L 331-12 qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec PTZ+) à raison de 50 % de leur surface excédant 100 m². / Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L 331-7 (logements aidés par l'État dont le financement ne relève pas des PLAI - prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit ou du PTZ+) à raison de 50 % de leur surface. / Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m².
- **d'exonérer** nouvellement: les locaux à usage industriel et artisanal et les abris de jardin: d'une surface inférieure à 20 m² et soumis à déclaration préalable (DP); d'une surface pouvant aller jusqu'à 40 m² lorsqu'ils sont réalisés dans une zone U, en extension d'une construction existante soumis à DP.

Tarifs communaux 2015

Sur proposition de la commission des Finances et du bureau municipal et après discussion et un vote à main levée, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des suffrages exprimés, **fixe** les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} Janvier prochain, de la manière suivante:

Ce qui va changer par rapport à l'exercice « 2014 »:

- **Augmentation des tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement**, à hauteur de 0,05 € pour le prix du repas.
- **Augmentation de 0,58 % pour les locations immobilières** basées sur l'évolution moyenne annuelle de l'indice de référence des loyers français (IRL). ■

• Conseil du 17 décembre 2014

Extension des locaux de la salle de sports: Étude géotechnique

Après avoir pris connaissance des résultats de la mise en concurrence effective de huit sociétés spécialisées, susceptibles de mener à bien cette étude de sol, l'assemblée délibérante, décide unanimement de retenir, le cabinet « KORNNOG » basé à VANNES et ce pour un coût prestataire de 2 640 € TTC.

Tarifs communaux « 2015 »:

Location des salles communales

Sur proposition d'une commission « AD HOC » restreinte animée par **Monsieur Christian BILLY**, adjoint, et après discussion et un vote à main levée, le conseil municipal, à

l'unanimité des suffrages exprimés, **fixe** les tarifs « 2015 » de location des salles communales de la manière suivante: Ce qui va changer par rapport à l'exercice « 2014 »:

- **Salle de la Michochène**
 - manifestations CE/Entreprises: « Hors commune » 165 € au lieu de 135 €
 - manifestations à but lucratif sans cuisson: « Commune » 100 € au lieu de 85 €
- **Salle de Benguë** Vin d'honneur, cérémonie d'obsèques: « Commune » 35 € au lieu de 70 €

Pour tout le reste, reconduction des tarifs appliqués en 2014.

Location salle de la Michochène - Salle de Benguë - Maison du patrimoine - Tarif 2015

	Commune	Hors commune
Salle de la Michochène		
• Assemblée générale, réunions	Gratuit	245
• Arbres / Spectacles de Noël des Ecoles	Gratuit	-
• Manifestations CE/Entreprises	Gratuit	165
• Vin d'Honneur	95	135
• Manifestations à but lucratif (sans cuisson) * Concours de Belote, Loto, Bals, etc...	100	135
• Manifestations à but lucratif (avec cuisson)	250	295
• Mariage (avec cuisine) la journée /deux journées	355/465	525/625
• Repas de Famille (avec cuisine) la demi-journée / la journée	185/305	325/525
Réveillon du Nouvel An (par un traiteur)	355	555
Salle de Benguë, Maison du Patrimoine		
• Animateur ou éducateur rémunéré (non associatif)	2,10 € l'heure	-
• Réunion d'Associations Communales ou d'intérêt communal	Gratuit	-
• Autres occupations (réunions commerciales...)	Gratuit	50
• Vin d'Honneur cérémonie d'obsèques	35	-

Recensement général de la population « 2015 »

Cette opération de comptage se déroulera, sur le terrain, du Jeudi 15 Janvier au Samedi 14 Février 2015 inclus. Pour mener à bien cette enquête exhaustive, cinq agents recenseurs ont été recrutés. Il s'agit de: Mesdames, Christelle PLIQUE, Solenn COUTANCE, Christine HAUMONT, Nathalie RENAUD-PERRON, Isabelle COUSIN.

Groupe scolaire communal : Problème récurrent des infiltrations d'eaux pluviales

Un compte rendu de la rencontre du 15 Décembre dernier, avec **Maître GRUNBERG**, avocat spécialiste du droit de la construction, est effectué par **Madame Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC**, de la manière suivante : « Au regard des problèmes récurrents d'infiltrations en toitures de l'Ecole J.M. Boeffard (depuis quasiment son ouverture), des interventions multiples, et compte tenu de l'approche de la fin de la garantie décennale (janvier 2017), il est apparu opportun de consulter un avocat spécialiste des désordres de construction. Une procédure juridique paraît inévitable si l'on veut assurer l'état de ce bâtiment dont les désordres dans la conception et la mise en œuvre de la toiture semblent avérés et qui entraînent en plus des dommages et des dysfonctionnements à l'intérieur même des salles. ■

• Conseil du 29 janvier 2015

Réglementation en matière d'hygiène alimentaire : Analyses et autocontrôles microbiologiques

Monsieur le Maire rappelle aux élus municipaux que l'évolution de la réglementation en matière d'hygiène alimentaire s'est traduite par l'adoption de directives européennes (DIR CEE/93.43) et la mise en place de la méthode HACCP (Hazard Analyse Critical Control Point) basée sur un système préventif d'auto-contrôle.

À ce titre, toute collectivité responsable d'un service de restauration scolaire, se doit de répondre avec efficacité à certains principes fondamentaux comme celui d'effectuer périodiquement des analyses bactériologiques des plats préparés ainsi que des prélèvements de surface pour le contrôle du plan de nettoyage et de désinfection mis en place. C'est pourquoi, eu égard à la responsabilité personnelle des différents décideurs et acteurs qui se trouve engagée vis-à-vis de cette responsabilité, Monsieur le Maire **propose** à l'assemblée délibérante de reconduire pour l'exercice en cours, le contrat de prestation de service conclu en janvier 2002 avec un laboratoire dûment habilité, à avoir le Laboratoire Départementale d'Analyse (LDA) basé à Vannes.

Après discussion et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **émet un avis favorable** concernant cette proposition.

Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité

À compter du 1^{er} janvier 2016, les tarifs réglementés de vente de gaz naturel et d'électricité disparaissent pour les bâtiments dont la puissance électrique souscrite dépasse 36Kva (c'est-à-dire les tarifs jaunes et verts). Pour la commune de Noyal, les bâtiments communaux concernés sont le restaurant scolaire, la salle de la Michochêne, et le groupe scolaire. Actuellement, la fourniture d'électricité est confiée à Électricité de France (EDF collectivités). Cette suppression des

tarifs réglementés entraîne pour les collectivités publiques l'obligation de recourir à une mise en concurrence pour le choix du prestataire. Dans une démarche de mutualisation, le syndicat d'énergies du Morbihan (SDEM) a décidé, dans sa séance du 27 mai 2014, de constituer un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et d'électricité et propose aux collectivités d'y adhérer.

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, par 22 voix pour, 1 voix contre, émet un avis favorable concernant l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies et la fourniture de services associés.

Instruction « Application du droit des sols » (A.D.S.) : adoption d'une convention tripartite Vannes Agglomération/Communauté de communes Arc Sud Bretagne/commune de Noyal-Muzillac

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article 134 de la loi ALUR, la commune ne pourra plus, à compter du 1^{er} juillet 2015, bénéficier de la convention qui la lie actuellement aux services de l'État pour l'instruction de ses actes et autorisations d'urbanisme.

Considérant les moyens nécessaires pour assurer l'instruction complète des autorisations d'urbanisme, Monsieur le Maire explique que des discussions s'étaient engagées entre les communautés de communes Arc Sud Bretagne, de la presqu'île de Rhuys et de Questembert. Cependant, devant le choix des communautés de communes de la presqu'île de Rhuys et de Questembert de bénéficier du service ADS de Vannes-agglomération, le conseil communal d'Arc Sud Bretagne a décidé que la seule échelle de la CC ne suffisait pas pour la création d'un service ADS et a décidé de se joindre à Vannes-agglomération. Face à ce constat et après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, par 21 voix pour, et 2 abstentions, **décide de confier** à compter du 1^{er} juillet 2015, l'instruction des autorisations relatives à l'occupation des sols au service Application du Droit des Sols de VANNES AGGLO. Le coût potentiel de cette prestation s'élèverait à 12 600 € annuellement, mandaté à l'article 6188 en section de fonctionnement du budget principal.

• Conseil du 26 février 2015

Révision générale du PLU : Débat sans vote sur le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Les 5 grands objectifs identifiés au sein du PADD sont les suivants :

1) Assurer un développement démographique maîtrisé et limiter la consommation des espaces agricoles et naturels :

L'objectif est d'**accueillir environ 540 habitants supplémentaires d'ici 2025** par la création d'environ 325 logements supplémentaires, en respectant les principes suivants :

Favoriser la mixité sociale et générationnelle par une diversité des formes urbaines et des typologies de logements; Développer une offre variée de logements adaptés aux primo-accédants, aux familles et personnes âgées; Privilégier l'urbanisation au sein des secteurs déjà urbanisés; Atteindre une densité moyenne de 18 logements à l'hectare au sein des nouveaux quartiers. Limiter à 15 hectares (13 ha pour l'habitat et 2 ha pour l'économie) la consommation du foncier nécessaire pour les constructions en extension de l'enveloppe urbaine du bourg.

2) Organiser le développement urbain dans le bourg et les villages :

Prioriser une urbanisation au sein de l'enveloppe urbaine

Par des opérations de renouvellement urbain, notamment concernant le site actuel des ateliers municipaux,

En permettant et organisant la division parcellaire au sein de tissus pavillonnaires lâches; En favorisant l'urbanisation des secteurs non bâtis au sein de l'espace urbain par un urbanisme interventionniste; Inciter à davantage de densité.

Définir des secteurs d'extensions limitées

Limiter à 15 ha la consommation foncière d'espaces naturels et agricoles, au sein ou en continuité directe de l'enveloppe urbaine; Définir un phasage des opérations pour permettre une urbanisation progressive.

Renforcer les tissus urbains des villages de Bourgerel, Kervy et Brulis : permettre de nouvelles constructions au sein des enveloppes urbaines de ces 3 villages.

Mettre fin à l'éparpillement de l'habitat dans l'espace rural dans les hameaux et les écarts afin d'éviter tout mitage supplémentaire.

Construire durablement : encourager l'utilisation des énergies renouvelables et permettre l'innovation architecturale permettant l'utilisation de matériaux locaux ou écologiques.

3) Favoriser le développement économique local

Conforter et compléter le tissu économique du bourg

Assurer le maintien des commerces et services de proximité existants; Faciliter l'installation de nouveaux commerces et services dans le bourg et au sein des nouveaux quartiers; Agrandir la zone artisanale des Buttes pour l'accueil d'activités artisanales et tertiaires; Créer un secteur commercial sur l'emplacement actuel des ateliers municipaux; Favoriser le stationnement à proximité des commerces.

Soutenir la dynamique agricole sur le territoire

Économie dans la consommation de surface agricole; Éviter toute urbanisation à proximité des exploitations.

Accompagner les activités touristiques

Conforter les activités en place et développer de nouvelles structures sur l'espace rural; Valoriser les attraits du territoire, en y intégrant la qualité paysagère.

4) Préserver les espaces naturels sensibles et le patrimoine, maîtriser les risques,

Identifier et préserver le réseau écologique en assurant la continuité et en protégeant les corridors écologiques

Identifier et préserver la biodiversité, les zones humides ainsi que les boisements et les éléments bocagers; Limiter l'imperméabilisation des sols; Favoriser une gestion alternative des eaux pluviales.

Maintenir la diversité des paysages

Veiller à une bonne intégration paysagère des zones bâties sur les secteurs paysagers sensibles; Garantir la qualité de l'aspect extérieur des constructions et de leurs abords sur les zones d'activités; Maintenir des espaces de respiration aux abords du bourg et valoriser les lisières urbaines; Préserver et entretenir le réseau hydrographique.

Préserver et valoriser le patrimoine bâti

Poursuivre les recommandations de la charte « patrimoine rural de Bretagne »; Identifier et protéger le bâti ancien et remarquable; Favoriser la protection du patrimoine bâti notamment dans les hameaux, en permettant le changement de destination et l'extension limitée des constructions existantes; Préserver les éléments du petit patrimoine bâti.

Intégrer le Plan de Préservation des Risques d'Inondations (PPRI) du bassin versant du St-Éloi.

5) Équiper et relier

Assurer un développement cohérent et en continuité des liaisons sur l'ensemble de la commune

Développer le réseau viaire secondaire entre les différents quartiers et pôles de vie; Développer les liaisons douces entre secteurs d'habitats, d'activités et d'équipements, ainsi que des itinéraires de promenade et randonnées; Connecter les liaisons douces communales au projet de voie verte départementale.

Répondre aux besoins de la population en équipements

Permettre l'extension future des écoles, de la bibliothèque, salle de sports, ALSH et cantine scolaire; Créer des espaces publics et de convivialité dans les futurs quartiers; Aménager des lieux d'échanges au cœur des villages; Mettre en adéquation les dispositifs d'assainissement avec le développement urbain; Prévoir et intégrer l'emplacement des réseaux de communication numérique très haut débit dans l'ensemble des projets d'urbanisme; Créer une aire de jeux dans le centre bourg; Aménager les abords de l'étang de la Michochène; Réfléchir à la construction d'une salle polyvalente.

Considérant que ce débat n'est pas soumis au vote et après en avoir débattu, le conseil municipal, prend acte de la tenue, ce jour, du débat portant sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du projet de PLU.

Vote des subventions « 2015 »

Associations	Subventions
La Jeune France	4 000 €
La Jeune France (à répartir aux sections)	8 500 €
GPN 2015	5 000 €
Hand Ball Club	4 000 €
Club de Gymnastique	100 €
D-TONIC	600 €
Association " Au Gré des Sentiers "	250 €
E Korn An Tan	100 €
A.N.H.A	500 €
Club du Bel Age	400 €
Comité des Boules de Bourgerel	100 €
DA VIKEN	30 €
Société de Chasse	30 €
Société de Chasse (piégeurs)	370 €
A.G.M.	100 €
F.N.A.C.A. + A.C. + A.C.P.G.	250 €
Association des Aides Familiales	130 €
Amicale Laïque	120 €
APEL	120 €
La Musicalaise	1 300 €
La Noyalaise Fleurie	100 €
Association St Martin	100 €
Les Cousettes Noyalaises	150 €
Morbihan 8 Pool	50 €
Chambre des Métiers du Morbihan	125 €
Maison Familiale Rurale - Questembert	100 €
C.F.A. Morbihan	150 €
Lycée Le Gros Chêne - Pontivy	75 €
ISSAT - Saint Jacut les Pins	50 €
GVA – SEM AGRI	150 €
Les Restos du Cœur	200 €
C.C.F.D.	135 €
Secours Catholique	50 €
Secours Populaire	50 €
Ligue conte le Cancer	55 €
Amicale des Donneurs de Sang	55 €
Les Papillons Blancs	40 €
La Vie Libre / Les Amis de la Santé	25 €
Eau et Rivières	25 €
La Truite Questembergeoise	50 €
Les Sauveteurs en Mer	100 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	15 €
Vaincre Informer Écouter / Faire Face Ensemble	15 €
Les Enfants de l'Arc-en-ciel	50 €
Croix Rouge Française	75 €
APF	15 €
Enfance & Familles d'Adoption	30 €
Vaincre la Mucoviscidose	15 €
AFSEP (Sclérose en plaques)	15 €
AFTC (Traumatisés Crâniens et cérébraux-lésés)	15 €
Solidarité Meuble (Emmaüs)	30 €
Rêves de Clown	50 €
Divers	2 500 €
TOTAL	28 185 €

• Conseil du 26 mars 2015

Vote des taux d'imposition et des budgets primitifs 2015

Les projets de fixation des taux d'imposition et d'élaboration des budgets primitifs « 2015 », ont été présentés à l'assemblée municipale conjointement et, de la manière suivante :

1) Service assainissement collectif Budget annexe

Ce domaine budgétaire spécifique se caractérise par son autonomie financière obligatoire.

Ses recettes de fonctionnement émanent essentiellement de la surtaxe d'assainissement et de la participation aux frais de raccordement au réseau collectif « eaux usées » et sont évaluées à environ 58 000 € pour l'exercice 2015 (hors solde positif 2014 d'environ **8 000 €**).

En section d'investissement, il est prévu principalement deux provisions :

- **30 500 € T.T.C.** pour une étude diagnostique de fonctionnement de l'ensemble des canalisations « eaux usées » et ce afin de déterminer la ou les causes de la présence d'eaux pluviales parasites pouvant potentiellement mettre en danger la station d'épuration.
- **245 790 € T.T.C.** en vue de travaux de réhabilitation du réseau « eaux usées » rendus nécessaires à la suite de l'expertise issue de l'étude diagnostique.

2) Budget général

Les principales orientations budgétaires à court terme de la collectivité sont les suivantes :

A) Les grands postes d'investissement

Les restes à réaliser au 31.12.2014 (R.A.R.)	Euros TTC
• Travaux de renouvellement sur divers bâtiments communaux	35 368 €
• Achat de matériels divers	3 981 €
• Extension des locaux de la salle de sports	152 801 €
• Équipement groupe scolaire JMB (aspirateur)	371 €
• Travaux menuiserie maison du patrimoine	924 €
• Révision générale du P.L.U.	54 730 €
• A.L.S.H. (mobilier + réfection peinture)	17 855 €
• Travaux connexes à l'aménagement foncier	289 040 €
• Bourse aux arbres	1 733 €
• Déploiement numérique	25 237 €
• Raccordement réseau électrique	8 797 €
TOTAL	590 837 €

Les nouvelles opérations 2015 (pour la plupart programmées dès 2014) > hors R.A.R.	Euros TTC
• Programme « 2015 » de réfection de la voirie communale	65 000 €
• Travaux de renouvellement sur bâtiments recevant du public	5 289 €
• Acquisition de terrains	50 000 €
• Programme « 2015 » d'acquisition matériel & mobilier (JMB, ALSH, services communaux)	15 900 €
• Programme « 2015 » de plantations	2 800 €
• Extension des locaux de la salle de sports	172 715 €
• Création nouveau site internet Mairie	4 000 €
• Provision pour travaux immeuble anciennement ADMR	10 000 €
• Maison du patrimoine (radiateur)	500 €
• Déploiement numérique	25 237 €
• Aménagement urbain	41 580 €
• Travaux connexes à l'aménagement foncier	548 993 €
• Déploiement numérique 2 ^e phase	25 237 €
TOTAL	942 014 €

B) Autofinancement prévisionnel « 2015 »

Il se situe aux environs de 236 000 €, alors qu'il était de 269 400 € en 2014 (et de 347 300 € en 2013). Cette baisse (33 000 €) s'explique notamment par des augmentations notoires ou la création de nouvelles dépenses de fonctionnement par rapport à 2014, à savoir :

Instruction autorisation urbanisme par Vannes Agglo	7 000 €	9 500 €
Transmission et numérisation données SIG	2 500 €	

Provision frais de procédure groupe scolaire JMB	5 500 €	6 500 €
Frais d'affranchissement (+15%)	1 000 €	

Convention OGEC	6 600 €	8 900 €
Compensation ASEM école privée pour TAP	2 300 €	

D'autre part, les dotations de l'État et notamment la « dotation globale de fonctionnement » (DGF) vont continuer à baisser. Pour l'année 2015, une diminution d'environ **32 700 €** est prévue, soit une diminution de 8,9 % par rapport à 2014.

C) Recours à emprunt

Pour équilibrer budgétairement parlant les opérations d'équipement de la section d'investissement, il est nécessaire d'envisager au stade du Budget Primitif 2015, un recours à emprunt à hauteur de **360 000 €**.

Ce nouvel emprunt portera l'encours de la dette à 1 853 027 € au 1^{er} janvier 2016, soit par habitant : **1 853 027 € : 2576 habitants = 720 €** (Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2015, il était de 631 €.)

Pour la catégorie démographique « 2000 à 3499 habitants » (chiffres provisoires 2014) : Moyenne départementale : 696 €; moyenne régionale : 769 €; moyenne nationale : 711 €.

N.B. Selon Madame DE VETTOR, Comptable du Trésor Public, un recours à emprunt global sur 6 ans, de 750 000 €, ne mettrait pas en difficulté le niveau d'endettement de la Commune, sous réserve du maintien du niveau de la capacité d'autofinancement (CAF).

CONCLUSION

Malgré la dégradation des ratios constatée lors du bilan - compte administratif 2014 (endettement, rigidité, capacité d'autofinancement...) et un recours à emprunt qui sera inéluctable en 2015, la situation financière de la commune reste bonne. Cependant, il conviendra de Maintenir au minima un effort fiscal; de Juguler, dans la mesure du possible, les dépenses de fonctionnement; de Réfléchir au relissage éventuel et à la priorisation du programme pluri-annuel d'investissement à court et à moyen terme, qui devra tenir compte : des engagements déjà pris (1^{re} tranche des travaux connexes à l'aménagement foncier, extension des locaux de la salle de sports notamment); et des réelles capacités financières d'investissement (évolution de l'autofinancement, possibilité d'emprunter sur 6 ans comme évoquée précédemment) Après un débat, il est procédé aux différents votes, à savoir :

A) Budget primitif « 2015 » - Budget annexe « service assainissement collectif »

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **adopte** le budget primitif « 2015 » du service « Assainissement Collectif » qui s'équilibre à **106 742 €** en fonctionnement et à **380 027 €** en investissement y compris le remboursement du capital de la dette pour **13 700 €**.

B) Taux d'imposition « 2015 »

La commission des finances, considérant les orientations budgétaires 2015 et après avoir pris connaissance des nouvelles bases d'imposition 2015 et du montant des allocations compensatrices revenant à la commune, **propose** pour l'année 2015 une augmentation uniforme des trois taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti) de 1 %.

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés : Émet un avis favorable à cette proposition; Fixe conséquemment les

taux d'imposition 2015 de la manière suivante :
 Taxe d'habitation: 14,83 %; Foncier Bâti: 18,68 %; Foncier non Bâti: 49,42 %.

N.B Le produit fiscal ainsi attendu, allocations compensatrices comprises et en tenant compte du dégrèvement « taxe foncière » pour les jeunes agriculteurs, se chiffre globalement pour ces 3 taxes « ménages » à **830 485 €** (en 2014, nous avons encaissé 806 385 €, soit une progression de 24 100).

L'impact financier d'une telle augmentation de taux se traduit, pour un foyer fiscal moyen assujéti, par une fiscalité supplémentaire « communale » de 15 € environ pour la T.H. et le F.B. cumulés (hors progression naturelle des bases d'imposition décidées par l'État).

C) Budget primitif « 2015 » - Commune (budget général)

Après délibération et un vote à main levée, le conseil municipal, par 20 voix pour, et 3 abstentions, **adopte** le budget primitif « 2015 » de la commune qui s'équilibre à **1 814 385,85 €** en fonctionnement et à **1 780 805,16 €** en investissement, y compris le remboursement du capital de la dette pour **117 130 €**.

L'autofinancement prévisionnel s'élève à **236 535,85 €**. ■

• Conseil du 30 avril 2015

Extension des locaux de la salle de sports : Attribution des marchés publics de travaux

Lot	Descriptifs	Entreprise	Montant € en HT
01	Gros œuvre	SARL E.R.B. - Redon	77 176,48 €
02	Charpente Bois	Construction LUEL - Locqueltas	10 495,00 €
03	Couverture et bardage métallique - Etanchéité	Construction LUEL - Locqueltas	43 618,90 €
04	Menuiseries extérieures	Menuiserie DANION - Nivillac	9 080,00 €
05	Menuiseries intérieures	GOUEDARD menuiserie - Credin	35 530,22 €
06	Cloisons sèches - Plâtrerie	SAS LE MOULLIEC - Baud	26 908,02 €
07	Electricité	SARL DC ENERGIE - Muzillac	32 043,72 €
08	Plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation	SARL PAVOINE - Lohéac	27 416,70 €
09	Carrelage, faïences	SARL FRANGEUL - St Just (35)	12 210,22 €
10	Peintures	EUROL NEZET - Questembert	10 107,27 €
11	VRD	LEMEE LTP - Saint-Dolay	22 060,21 €
TOTAL			306 646,74 €

Point sur le budget 2015

M. le Maire informe l'assemblée municipale de la notification des montants réels des dotations de l'État que la commune percevra en 2015. Ceux-ci s'avèrent plus favorables que les estimations inscrites au budget primitif 2015 :

	Perçu 2014	Prévision BP 2015	À percevoir en 2015	Variation au BP 2015
Dotations globale de fonctionnement (DGF)	367 700 €	334 927 €	337 846 €	+ 2 919 €
Dotations de solidarité rurale (DSR)	83 721 €	81 000 €	104 428 €	+ 23 428 €
Dotations nationale de péréquation (DNP)	43 167 €	42 000 €	51 800 €	+ 9 800 €
Total				+ 36 147 €

Par ailleurs, concernant le produit de la taxe d'aménagement, celui-ci sera de 28 020 € en 2015 alors que les prévisions étaient de 24 215,15 € au BP 2015 (soit + 3 804,85 €). Pour mémoire, la commune a perçu en 2014 la somme de 27 160,23 €.

Projet de création d'une agence postale intercommunale

M. le Maire rappelle que La Poste envisage de fermer le bureau de poste de Noyal et sollicite la commune pour la création d'une agence postale. Il indique aux conseillers municipaux qu'il s'agit ce jour de débattre sur le projet de création d'une agence postale communale. Le conseil municipal sera amené à se prononcer par le biais d'une délibération lors de sa séance du mois de mai. M. le Maire rappelle les deux formules possibles, à savoir soit la création d'une agence postale par la commune, soit la création d'un point Poste dans un commerce. Il indique que la création d'une agence postale intercommunale (c'est-à-dire avec la création d'un point information touristique), permettrait à la commune de percevoir 1127 €/mois de La Poste et 200 €/mois de la communauté de communes (C.C.) Arc Sud Bretagne.

M. le Maire souligne également que le bureau de poste actuel a une amplitude d'horaires d'ouverture assez limité et que l'objectif serait d'ouvrir l'agence postale environ 18 à 20h par semaine, y compris le samedi matin. Les indemnités versées par La Poste et la C.C. permettent la prise en charge de la rémunération d'un agent sur cette amplitude horaire. ■

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de Noyal-Muzillac. www.noyal-muzillac.fr

Budget: Les dépenses sont maîtrisées et les engagements sont tenus

Lors du conseil communautaire, le 10 février, les élus ont pris connaissance du compte administratif 2014. Ce bilan des opérations financières de l'année se caractérise par deux tendances: l'achèvement des projets structurants initiés lors de la fusion et la diminution des dotations de l'État qui se concrétise.

L'anticipation de cette situation, dès le début de l'année 2014, a permis de dégager un résultat excédentaire, en forte progression par rapport à 2013. Les efforts engagés, par les élus et les agents, créent une situation financière saine, qui permettra de faire face plus sereinement aux baisses de recettes à venir.

Fonctionnement : les dépenses ont été maîtrisées !

La participation d'Arc Sud Bretagne à l'assainissement des comptes de l'État s'est traduite par une baisse des dotations d'environ 120 000 €. Heureusement, grâce au développement de l'habitat et à l'accueil de nouvelles populations, les recettes liées à la fiscalité locale progressent, même si les taux restent stables depuis 2011 (Taxe d'Habitation: 8,74 % et Taxe sur les Propriétés Non Bâties: 2,12 %). Les charges de personnel sont stables malgré:

- les mesures qui s'imposent à toutes les collectivités (augmentation des cotisations, revalorisation des traitements des agents de catégorie C)
- la création d'un nouveau service sur le territoire (Espace Autonomie Seniors).

Ces dépenses ont été compensées notamment par des contrats non renouvelés et un redéploiement des missions.

Base nautique: les travaux ont débuté

Après la salle multisports à Nivillac, les terrains de rugby à Le Guerno, la Communauté de Communes continue de développer sa politique sportive en construisant un nouvel équipement sur la commune d'Arzal: celui-ci est dédié à la pratique de la voile. Les travaux ont débuté en octobre 2014. C'est au printemps 2016 que l'équipement sera mis à la disposition de l'ADPEP (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public). Comparable aux bases nautiques de Carnac ou de La Trinité sur Mer, ce site sera une école ouverte aux enfants de toute la France, ainsi qu'un centre de formation pour les moniteurs de voile.

Investissements : les programmes engagés en 2011 arrivent à leur terme

Lors de la création d'Arc Sud Bretagne en 2011, les élus avaient planifié un programme d'investissements afin de rééquilibrer les équipements structurants sur notre territoire. Les terrains de rugby à Le Guerno et la salle multisports à Nivillac ont été livrés en 2014. La nouvelle équipe communautaire poursuit les projets. Les travaux pour la réalisation d'une base nautique à Arzal ont démarré à l'automne 2014. Les études liées à la construction d'un ensemble cinéma/pharmacie à La Roche-Bernard sont achevées (début des travaux en 2015). Les efforts se poursuivent aussi en faveur du développement économique autour de deux axes: parcs d'activités et commerces de proximité.

Continuer à soutenir l'économie locale

Les efforts consentis pour rationaliser les dépenses et optimiser les recettes ont permis de dégager une épargne brute (recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement) en amélioration par rapport à 2013. La Communauté de Communes a fait le choix de limiter son endettement et d'autofinancer ses projets. En 2014, la collectivité s'est désendettée de près de 253 000 €. Arc Sud Bretagne, en maintenant sa politique d'investissement, contribue au développement de l'emploi local. Les entreprises attributaires des marchés publics sont aussi des employeurs! ■

André Pajolec,
Président de la Communauté de Communes



Montant de l'investissement: 895 000 €
Région: 168 000 €
Département: 125 600 €
Communauté de Communes: 601 400 € ■

Forum emploi saisonnier: 2015, une bonne édition

Mardi 17 février, pour la 10^e année consécutive, l'Espace Emploi Formation organisait le Forum de l'Emploi Saisonnier. Grâce au professionnalisme de l'équipe, cette rencontre s'impose comme une date incontournable pour préparer la saison touristique. En une matinée, les entreprises et les candidats échangent annonces et CV... Les Conseillers Pôle Emploi et Mission Locale étaient aussi présents pour

répondre aux interrogations des professionnels, sur les aides à l'embauche par exemple. Avec les formateurs d'IFCP, ils accompagnent les jeunes et les demandeurs d'emploi.

Gérard Guillotin,
Vice-Président en charge de l'emploi et de la formation



Madame Boulay, Restaurant Pizzeria Chez Lili du Bengué, à Noyal-Muzillac était présente au Forum: « Tout est allé très vite. Sur les conseils de la Mairie, j'ai rencontré le service Développement de la Communauté de Communes, puis l'Espace Emploi Formation la semaine dernière. Je suis sur place cette semaine pour suivre les travaux avant l'ouverture en avril. J'en profite pour participer au Forum et recruter le personnel dont j'ai besoin pour la saison, mais aussi toute l'année. » ■

Transports scolaires: 2 solutions pour récupérer sa carte de car ou sa vignette

Chaque matin, les cars scolaires couvrent plus de 1500 km sur nos 12 communes. C'est l'équivalent de la distance entre Muzillac et Lisbonne!

Arc Sud Bretagne organise, avec le Conseil départemental du Morbihan, les transports scolaires des élèves inscrits dans les écoles maternelles, primaires et les collèges du territoire. Vous avez le choix entre deux solutions pour récupérer votre carte ou votre vignette avant le jour de la rentrée scolaire.

Par courrier: À partir du 1^{er} juillet

Merci de nous adresser, en précisant le nom de l'enfant:

- Un chèque libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC
- Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- Pour les familles qui bénéficient du tarif réduit (à partir de 3 enfants utilisant les transports scolaires), les photocopies de toutes les cartes de transport scolaire.

À réception de ce courrier, le service Transports scolaires vous retourne la vignette, ainsi que le numéro du car, l'arrêt à utiliser et les horaires prévus pour la rentrée de septembre 2015.

Il est possible de payer en 2 fois: vous réglez le 1^{er} trimestre à partir du 1^{er} juillet et le solde en janvier 2016.

TARIFS 2015-2016	Montant annuel	Montant 1 ^{er} trimestre
Plein tarif (1 ou 2 enfants transportés)	132 € / enfant	44 € / enfant
3 enfants transportés ou +	104 € / enfant	44 € / enfant

Enfant scolarisé hors secteur scolaire avec dérogation	162 € / enfant	54 € / enfant
Enfant scolarisé hors secteur sans dérogation	Abonnement annuel 320 € Abonnement mensuel 32 €	

Lors des permanences, à la fin du mois d'août

Date (Août)	Commune	Lieu de permanence	Horaires
lundi 24	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h et 14h à 17h
mardi 25	La Roche-Bernard	Mairie (Accès place du Pilon)	9h à 12h et 14h à 17h
mercredi 26	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h et 14h à 17h
jeudi 27	La Roche-Bernard	Mairie (Accès place du Pilon)	9h à 12h et 14h à 17h
vendredi 28	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h et 14h à 17h

Spécial lycée

Pour le lycée à Questembert: SITS, Place du Général de Gaulle, 56230 QUESTEMBERG, 02 97 26 11 54

Pour les lycées à Vannes: AVB TRANSPORTS, ZA de Noyal, Route de Surzur, 56450 NOYALO, 02 97 67 71 51 ■

Bertrand Roberdel,
vice-président en charge de l'enfance-jeunesse

Déchets: 3 contentieux liés à la REOM

La Communauté de Communes avait délibéré à la fin de l'année 2013 afin de mettre en place la REOM (redevance d'enlèvement des Ordures ménagères). Elle a fait face à trois contentieux qui sont liés: deux sont toujours en cours.

Le matériel: une expertise judiciaire devrait déterminer la responsabilité de l'entreprise

La société SNN Eco a livré en 2012, dans le cadre d'un marché public, le matériel de collecte des ordures ménagères en vue de mettre en œuvre sur le territoire une redevance incitative. Ce matériel pose problème. Conçues pour collecter 4 m³, les bornes ne peuvent en réalité recevoir qu'un tiers du volume attendu. Ceci a eu pour conséquence le maintien ouvert de certaines bornes pour faciliter le dépôt, l'augmentation de la fréquence des collectes, le recrutement de personnel pour le nettoyage des dépôts sauvages, le report de la part incitative. Une autre conséquence qui peut être aisément liée à ces difficultés (encore d'actualité) est le recours réalisé par un millier de plaignants et relatif à la facture REOM.

L'expert judiciaire devra préciser le niveau de responsabilité de l'entreprise. D'ici là, nous continuons de chercher des solutions techniques.

Le juge de proximité annule les factures

Le juge de proximité du Tribunal d'instance a rendu un premier jugement le 5 février. La dernière audience aura lieu le 18 novembre 2015. Il a retenu deux motifs pour deman-

der l'annulation de la facture et le versement par la Communauté de Communes d'un dédommagement de 25 € à chaque plaignant:

- La délibération fixant les tarifs de la redevance n'est pas annexée à la facture
- La redevance n'est pas calculée en fonction des ordures ménagères réellement enlevées, et les tarifs ne sont pas proportionnels au service rendu.

Le Tribunal administratif confirme la légalité des tarifs

Le 5 mars, le Tribunal Administratif a confirmé la légalité des tarifs votés par la Communauté de Communes en précisant qu'ils respectaient la proportionnalité / volume de déchets. Cette décision n'annule pas dans les faits le jugement du Tribunal d'instance puisque ce sont deux procédures différentes.

Compte tenu des arguments juridiques qui peuvent être opposés, la Communauté de Communes a décidé de se pourvoir en Cassation contre la décision du Tribunal d'instance. En effet, le Code Général des Collectivités Territoriales n'oblige en rien les collectivités à annexer leurs délibérations aux factures qu'elles adressent (cantine, accueil de loisirs, eau...). La délibération est un acte juridique à portée générale qui s'impose à tous par le simple fait de sa publication. Il ne rend pas non plus obligatoire l'institution d'une redevance au réel et laisse le libre choix du critère de facturation.

2015, TEOM et économies

Lors du conseil communautaire du 14 octobre, les élus ont voté à une très forte majorité (31 oui et 3 abstentions) en faveur de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui couvrira, à partir du 1^{er} janvier 2015, les dépenses de collecte et de traitement des déchets ménagers (tous matériaux, porte-à-porte, apport volontaire, déchetteries). Des pistes d'économie ont déjà été mises en œuvre (fin de la prise en charge de la collecte des cartons des professionnels, mutualisation des moyens de collecte avec Questembert Communauté...). La chargée de prévention qui a pris ses fonctions en mars va intensifier la pédagogie et l'encouragement à la réduction et au tri des déchets. ■

Joël Bourrigaud,
Vice-Président en charge de l'environnement



Tourisme Arc Sud Bretagne

• Visites et Circuits du Patrimoine, sur les 12 communes de Tourisme Arc Sud Bretagne

Les rendez-vous de Jacques cet été!

Chaque été, depuis 2008, les Visites et Circuits du Patrimoine, proposés par Jacques Hazo animateur du patrimoine de Tourisme Arc Sud Bretagne, viennent compléter les programmes d'animation mis en place par les Offices de Tourisme.

Avec les visites (à pied) ou les circuits (en voiture ou à vélo)... découvrez le patrimoine historique, bâti ou naturel.

Des Visites gratuites tous les jours...

Jacques propose, du lundi au vendredi sur chacune des 12 communes d'Arc Sud Bretagne, une balade pédestre d'une heure environ, pour découvrir les richesses, parfois modestes ou cachées, mais toujours surprenantes, des différents bourgs ou sites parcourus. Anecdotes ou personnages illustres feront de ces visites des moments privilégiés de votre été.

Côté Pratique: toutes les visites sont gratuites. Elles débutent le 01 juillet pour se terminer le jeudi 17 septembre avant le week-end des Journées Européennes du Patrimoine.

Des Circuits les lundis et jeudis...

À partir du jeudi 2 juillet, Jacques vous donne rendez-vous à 15h, le lundi et le jeudi, pour suivre avec lui les circuits du patrimoine. Ces itinéraires sont complémentaires des visites: pendant 3h, parcourez une commune et mesurez la diversité des paysages: four et manoir ou chapelle, moulin à vent ou à eau, chemin creux ou panorama sur la mer ou la rivière...

Côté Pratique: tous les départs ont lieu à 15h, tous les lundis et les jeudis (sauf le 14 juillet et le 15 août). Du 4 juillet au 15 septembre. Tarif: 3 € pour les adultes et gratuit pour les enfants. Déplacement en co-voiturage ou à vélo pour certaines dates.

Le programme des Visites sur Noyal-Muzillac

Les Visites: en alternance du lundi au vendredi

Les MARDIS: Visite à 14h00

NOYAL-MUZILLAC Semaines pairs: Soit les mardis 7 et 21 juillet, 4 et 18 août, 2 et 15 septembre.

Le programme des Circuits sur Noyal-Muzillac

Noyal-Muzillac: jeudi 6 août et lundi 14 septembre ■

Contact

Jacques HAZO

Antenne de Damgan

Tél. : 02 97 41 11 32

Mail: j.hazo@arcsudbretagne.fr



Vie économique

Le Bengüe

Le Bengüe, Chez Lili, tel est le nom du nouveau Bar Restaurant Pizzeria installé 10 rue du Bengüe à Noyal Muzillac. Ce commerce a été repris le 13 mars 2015 par Lili Boulay, native de Brest.

« Je suis heureuse de retrouver la Bretagne après 20 ans d'absence. J'aime l'authenticité de Noyal Muzillac, son côté associatif... J'ai toujours travaillé en restauration dont 10 ans à mon compte dans le Loir et Cher. Cette étape de ma vie reste un merveilleux souvenir que je veux vous faire partager à travers ses vignobles. Vous pourrez donc déguster du « Coteaux du vendômois », à déguster avec modération, avec les différents plats proposés. »

Lili est accompagnée d'Anthony, cuisinier très fier de son terroir. Ayant à cœur de développer le marché des circuits courts (Lucas à Noyal...), Lili et son équipe sont heureux de pouvoir mettre en exergue les produits locaux à travers une cuisine gourmande et variée. Eddy, le fils de Lili, jeune diplômé en boulangerie/pâtisserie, rejoindra l'équipe cet été. En attendant de mettre ses talents en pratique, c'est avec joie qu'il a partagé ses recettes dont celle de la pâte à pizza... pour le bonheur de tous! En semaine, un menu ouvrier à 12 €, est proposé aux clients (entrées sous forme de buffet, plat du jour, fromage, des-



sert ainsi qu'un quart de boisson). Du vendredi soir au dimanche soir, vous pouvez déguster pizzas, grillades, salades... Côté bar, vous pourrez trouver Baby foot, Jeu de fléchettes en ligne... Une salle de 50 personnes, au 1^{er} étage, est à votre disposition pour toute festivité.

« Je tiens à remercier les artisans locaux (Noyal, Marzan, Limerzel) ainsi que tous les volontaires et bénévoles sans qui l'ouverture du commerce n'aurait pu se faire à cette date. » Lili veut mettre la tradition et les saveurs à l'honneur... dans une ambiance conviviale et chaleureuse!!! ■

Horaires

De 9h à 23h tous les jours sauf lundi après midi et mardi après midi

Contact

Tél. 02 97 68 43 83

Cocci Market

C'est depuis Septembre 2008 que la société Les Saveurs Noyalaises gère l'épicerie-boucherie-charcuterie de Noyal-Muzillac sous l'enseigne du Cocci-Market. À l'origine de cette entreprise artisanale, deux copains d'école qui ont appris ensemble le métier de boucher au CFA de Vannes puis à Bruz près de Rennes. Yoann Dréan et Julien Marsac se sont associés pour mettre en valeur tout leur savoir-faire acquis lors de leurs apprentissages au sein de boucheries morbihannaises.

Yoann et Julien nous décrivent leur activité:

« Notre préoccupation est d'être à l'écoute de la clientèle en leur proposant de la viande d'origine régionale. Ce circuit court garantit une traçabilité sans faille et une qualité choisie par nos soins. En plus d'être une boucherie, grâce à nos formations reconnues, nous développons l'activité traiteur pour des prestations comme des mariages, baptêmes, anniversaires, inaugurations d'entreprises... C'est avec soin et savoir-faire que nous répondons aux besoins de chacun de nos clients. Pour compléter notre offre, une large gamme de produits de consommation courante est proposée comme l'épicerie, la crèmerie, les fruits et légumes et bientôt les bouteilles de gaz. Chaque membre



de l'équipe est soucieux de faire régner la convivialité et la confiance au sein du magasin. Conscients que l'activité de commerçant est sans cesse en mouvement, nous avons choisi de nous installer sur la commune voisine, Muzillac, avec un emplacement visible et accessible, en présentant la même qualité de produits et de services.

Au plaisir de vous servir. » ■

Horaires

du mardi au samedi: de 7h à 13h et de 15h à 19h30, le dimanche de 8h à 13h

Contact

Tél. 02 97 45 67 38

Le Nolwenn

Depuis déjà 22 ans, Jean-Luc et Odile Guillas ont repris le commerce de Paul et Henriette Rabillard. Ils lui ont donné le nom de « Nolwenn » qui signifie Noyal en Breton. À ce moment là le commerce comprenait en plus du bar, une épicerie « relais Intermarché » dont l'activité s'est arrêtée en 2003. Suite à cet événement, le bar a été entièrement réaménagé pour offrir aux Noyalais un établissement plus spacieux et plus moderne. Jean-Luc et Odile nous parlent du « Nolwenn », de son ambiance : « De plus depuis 2013 au Nolwenn, nous pouvons jouer au Loto, à l'euro millions et aux paris sportifs. Il y a 2 ans, nous avons organisé une grande fête pour les 20 ans avec une expo photo. Que d'émotions ce soir-là de voir rassemblé tant de personne de toutes générations nous montrer leur attachement à notre établissement ! C'est un peu ça « le Nolwenn » un lieu de rencontre, d'écoute, de convivialité, de proximité où les personnes sont heureuses de se retrouver ensemble autour d'un verre. On s'habitue les uns aux autres et on s'inquiète des absences. C'est un peu comme une grande famille, si quelqu'un a besoin de quelque chose, il y aura toujours une personne pour lui rendre service. Je pense que c'est ça la différence avec le commerce de ville et qu'il faut réussir à préserver l'âme de nos petits villages. Et c'est aux Noyalais de prendre conscience que le fait d'acheter leur journal le matin, de la presse, de boire un petit café, de rencontrer des gens contribue au dynamisme de notre bourg. Les touristes nous font souvent la remarque « c'est super ici, tout le monde se dit bonjour, discute ensemble malgré les différences d'âge. »



Ils sont souvent impressionnés de l'affluence « après messe » qui est le rendez-vous hebdomadaire de nos papis et mamies.

Nous essayons d'être au service des gens. Nous sommes là aussi bien dans les moments tristes que joyeux (préparation d'anniversaire, un match gagné, retour de concours...) Notre souhait est que notre établissement garde cette ambiance amicale. Nous profitons de cet article pour remercier tous nos clients. » ■

Services proposés

Bar, Tabac, Presse, Loto, Jeux de grattage, Vente de timbres, Service Point Vert (retrait d'espèce pour les clients Crédit Agricole), ESPACE WIFI.

Horaires

Lundi : 7h - 14h / 17h - 21h
Mardi : 7h - 21h
Mercredi : 7h - 21h
Jeudi : 7h - 13h30
Vendredi : 7h - 23h
Samedi : 7h - 22h
Dimanche : 8h 13h30 / 17h30 - 22h (18h - 22h l'été)

Contact

Tél. 02 97 41 66 64

Boulangerie - Pâtisserie

Ils sont passionnés, installés depuis le 15 février 2008 à Noyal Muzillac.

Chantal et Francis SOYER sont depuis 15 ans à leur compte. Ce couple motivé et sympathique a toujours travaillé en boulangerie/pâtisserie. Ils sont très heureux de travailler ensemble pour nous faire partager leurs spécialités tels que le noyalais (pain de campagne à la belle couleur des blés) et la gustive confectionnée avec une farine de la région ; pâtisseries en vitrine et sur commande...

Ce commerce, grâce à sa vitrine pimpante et lumineuse teintée d'un rouge profond, nous invite à franchir la porte de leur univers... ■



Horaires

Chantal et Francis vous accueillent 4 place Julien Daniello, tous les jours de 7h à 13h et de 15h à 19h sauf le lundi. ■

Contact

Tél. 02 97 41 65 61

École communale Jean-Marie Boëffard

• Le mot du directeur

L'année scolaire s'achève, heure des bilans mais aussi moment de projets pour la prochaine année scolaire. Nous souhaitons bon vent aux CM2 qui partent pour le collège et préparons l'accueil de nouveaux petits. C'est toute une équipe éducative qui, déjà, se projette dans le futur.

À côté des activités traditionnelles, de nombreuses actions pédagogiques originales, s'inscrivant dans le projet d'école ont été conduites par les enseignants. Le thème de l'année, les pays du monde aura permis aux enfants de traverser tous les continents au rythme des chants, des musiques, des contes, des modes de vie de chacun... Des points forts ont ponctué ces actions:

- la commémoration du 11 novembre
- la visite par les enfants de toutes les classes du parc animalier de Port Saint-Père,
- la mise en place d'expositions dans le hall de l'école,
- un grand spectacle musical, le jeudi 7 mai, dans la salle du Vieux Couvent.
- un projet artistique avec la création de nombreuses œuvres en mosaïque qui décoreront l'école.
- la participation des élèves du cycle 3 au concours

« Gastounet » sur la sécurité routière et à la journée de sensibilisation vélo.

La vie de l'école, c'est aussi le sport avec la voile, la natation, le rugby, le cyclisme, le cross du collège, les spectacles de l'intercommune, les interventions musicales, le cinéma et les diverses et nombreuses activités réalisées au cours de l'année.

Motiver et responsabiliser les élèves dans leurs apprentissages, ouvrir l'école sur le monde ont été des objectifs permanents de l'équipe enseignante. Retrouvez-nous sur le site de l'école: www.ecolecommunalejmb.fr/blog/

Nous remercions la commune pour son investissement financier et matériel au profit des élèves de l'école et Arc Sud Bretagne pour sa collaboration qui permet aux enfants d'avoir de nombreuses activités sportives et culturelles.

Le directeur

• Autour du monde

Ce projet de l'année, commun à toutes les classes, se poursuit: Après avoir « exploré » l'Afrique et le grand Nord, notre voyage s'est poursuivi en Asie. Les enfants apprennent à repérer sur des planisphères les régions du monde et leur travail s'articule autour des contrées étudiées dans différents domaines d'apprentissage.

Des expositions temporaires ponctuent ces découvertes dans le hall et les couloirs de l'école.

• Projet mosaïque

Les 8 classes ont profité de l'apport de Jaques PISANI, artiste mosaïste agréé pour effectuer des mosaïques qui embelliront notre école. Outre la découverte d'une technique originale, les enfants ont pu adapter leur « œuvre » à leur âge et à leurs projets. Les plus petits ont réalisé des grosses fleurs et des animaux de la ferme. Les GS et

CP ont réalisé un planisphère, les CE1 et CE2 ont décoré le banc du hall avec des motifs géométriques. Enfin, les CM ont créé un abécédaire sur des supports en forme de disque.

• Projet chorale

Depuis le début de l'année, toutes les classes travaillent sur un répertoire de chant du monde avec l'aide de 2 intervenantes Élisabeth et Johana. Certaines classes apprennent les mêmes chansons dans le but de présenter un grand spectacle musical le 7 mai à la salle du Vieux Couvent à Muzillac devant les familles des élèves. Ce spectacle en 2 parties (maternelles et primaires) a permis aux élèves, non seulement d'apprendre des chants des différents continents, mais aussi de découvrir des rythmes, des danses et des instruments nouveaux dans le cadre du projet de l'année.



• Sécurité routière

Après avoir appris les règles de sécurité routière, les CE2 ont passé avec succès leur permis piéton.

En outre, les élèves du CE2 au CM2 ont participé au concours Gastounet et ont bénéficié les 4 et 5 mai du circuit organisé par la municipalité de Noyal-Muzillac pour évoluer à vélo sur un parcours fléché de panneaux routiers. Une bonne mise en condition pour préparer la traditionnelle sortie vélo des CE2-CM1 sur la voie verte au mois de juin!

• Nos différentes sorties

Après des échanges divers tout au long de l'année qui motivent et enrichissent les productions écrites des élèves, le 3^e trimestre est le bon moment pour retrouver les correspondants. En juin, les CP vont donc rencontrer leurs correspondants de la Trinité-Surzur avant de se rendre ensemble à la plage de Damgan, les CE1 et les CE1-CE2 passeront une journée à Malansac et les CM2 à Questembert. Ce sera l'occasion de passer un riche moment ensemble pour encore mieux se connaître. Les 18,19 et 20 mai les CE2 sont partis en classe de découverte sur le thème de l'eau au centre PEP d'Arzal. Le 25 juin les 3 classes de maternelle se rendront à Tropical Parc à Saint Jacut les pins. Ils pourront y découvrir des plantes du monde entier, quelques animaux comme les cochons vietnamiens, les perroquets des tropiques, les lamas d'Amérique ou les wallabis d'Australie.

Ils pourront affronter des dinosaures articulés au cours de la visite, assister au spectacle des oiseaux et profiter, après un bon pique-nique des structures gonflables. Une belle journée en perspective!

• Fête de l'école

Ce temps fort de l'année sera l'occasion pour chaque classe de présenter aux parents une danse ou des percussions, avant de sillonner les différents stands de la fête. Convivialité et distractions seront à nouveau au rendez-vous avant la traditionnelle fricassée noyalaise.

• Le défi techno

Les CP, CE1 et CE2 participaient cette année à un défi techno entre eux. Le but est de faire rouler un objet sur 2 mètres grâce à l'air.

Les élèves font des hypothèses et tentent de les mettre en pratique ensuite. Les 3 classes se présenteront mutuellement leur prototype au mois de juin.

• Le sport et la piscine

De la GS au CM1, les élèves de l'école participent à des séances de natation dans le cadre de l'action inter-communale. Des séances de sport sont également proposées pour toute l'école (Tchoukball, tir à l'arc, jeux de raquette, gymnastique,...).

Pour valoriser la liaison CM2-6^e, une grande rencontre rugby s'est déroulée le 18 juin au Guerno.

• Inscriptions à l'école communale

Maternelle et élémentaire - Année scolaire 2015/2016

Le directeur se tiendra à la disposition des familles pour tout renseignement sur le fonctionnement de l'école, une visite de l'établissement et pour les inscriptions des nouveaux élèves les jours suivants :

- le lundi 24 août de 9h à 12h,
- le mardi 25 août de 9h à 12h,
- le mercredi 26 août de 9h à 12h,
- le jeudi 27 août de 9h à 12h,
- le vendredi 28 août de 14h à 19h.

ou à tout autre moment en prenant rendez-vous au 02 97 41 58 83 ou par mail. ecole.jmb@wanadoo.fr

Se présenter directement à l'école, 2 rue des Martins-Pêcheurs, muni du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile. Tous les enfants de 2 ans (nés avant le 31 décembre 2013) peuvent être inscrits.

La rentrée des élèves est prévue le mardi 1^{er} septembre 2015. ■

Amicale Laïque



L'Amicale laïque : des parents d'élèves, des enseignants, des Amicalistes... Un seul objectif: le bonheur de vos enfants...

Cette maxime définit le mieux l'esprit de l'Amicale laïque. En effet, cette association ne peut fonctionner que grâce au bénévolat des membres du bureau, des parents d'élèves et des enseignants de l'école Jean-Marie Boefard et dont la convivialité est le maître-mot. L'équilibre entre le travail à accomplir et le nombre de bénévoles est parfois précaire; il est donc indispensable que TOUS les parents d'élèves participent à nos manifestations. Cette participation aussi minime soit-elle, est toute légitime puisqu'elle permet de collecter des fonds générant des activités pédagogiques complémentaires à nos enfants.

Pour le premier semestre 2015, l'Amicale a permis de financer plusieurs sorties et activités pédagogiques:

- la réalisation de mosaïques murales dans l'école,
- une sortie de 3 jours à Arzal pour la classe de CE2 (18, 19 et 20 mai),
- une sortie scolaire à Tropical Parc (St Jacut-les Pins) le 25 Juin,
- une classe découverte à Monteneuf prévue en Septembre 2015 pour les classes de GS et de CP.

Le bilan moral et financier de nos manifestations est satisfaisant. Le Loto du 14 mars dernier a été un succès de part le nombre de participants et l'ambiance assurée par Gilles. Une nouveauté a vu le jour dans les activités de l'école JMB et de l'Amicale: un spectacle musical animé par les enfants qui s'est déroulé le 7 mai dernier au Vieux Couvent à Muzillac. Plus traditionnelle, la Fête de l'école du 7 juin, a tenu toutes ses promesses et a permis aux enfants comme aux parents de s'amuser sur le terrain, notamment grâce à un nouveau jeu: le lancé de serpillères. Et pour finir, la convivialité était encore de mise entre Amicalistes et parents d'élèves lors d'une journée de rencontre organisée dans un parc d'animation le Dimanche 28 Juin. ■

Prochaine date à retenir...

VIDE-GRENIER le 30 Août 2015
Place de la Mairie

**VOUS POUVEZ DÈS À PRÉSENT RÉSERVER
UN EMPLACEMENT AUPRÈS DE :**

M^r Stéphane Burban
02 97 66 45 13 ou 06 72 50 02 43

École du Sacré Cœur



Une année scolaire qui s'achève, ce sont : des CM2 qui quittent leur école, de nouveaux petits à accueillir, une communauté éducative qui travaille déjà sur l'année future !

Après un début d'année consacré à l'élaboration de notre spectacle musical, cette année fut une année de recherche et de travail sur le thème de la BIODIVERSITE avec le dispositif ECO ÉCOLE. Chaque classe a pu ainsi découvrir ou redécouvrir des lieux, des animaux qui nous entourent. C'est ainsi que nous avons réaménagé notre jardin. Les élèves de la PS au CE2 auront également la joie de travailler à MONTENEUF durant un séjour découverte.

Pour l'année prochaine la priorité de l'équipe enseignante restera d'aider chaque enfant à se construire en partenariat avec les parents, dans un climat de confiance et de respect de chacun.

Maintenant un petit aperçu de ce qui se vit dans notre école...

• Matinée de lancement de notre projet éco-école sur la biodiversité

Vendredi 6 mars nous avons vécu une matinée ateliers interclasses pour démarrer notre projet éco-école. Notre thème d'année est la biodiversité.

Nous avons participé à 5 ateliers :

- Un atelier sportif: poule - renard - vipère.
- Un atelier sur la chaîne alimentaire dans notre environnement et l'interdépendance entre les espèces.
- Un atelier de jeu de cartes sur l'intérêt de la biodiversité
- Un atelier de chasse aux trésors (naturels) dans le jardin.
- Un atelier arts visuels avec la fabrication d'une fresque géante sur la biodiversité sous et sur terre.

À la fin de la matinée, chaque équipe a gagné deux lettres qui une fois recomposées ont formé le mot

BIODIVERSITE. Chaque classe a ensuite reçu un diplôme d'apprentis-nature.

• Projet Biodiversité des CE2-CM1

Pour notre projet biodiversité nous devons aménager une plate-bande derrière l'école. Nous avons commencé par écrire plusieurs lettres aux paysagistes ou horticulteurs autour de Noyal-Muzillac pour leur demander des arbustes, plantes, bulbes... Nous sommes allés les poster. Nous avons reçu des réponses négatives mais aussi des réponses positives. Les horticulteurs du domaine de Prières nous ont répondu positivement et nous ont même apporté de nombreuses plantes à l'école (par exemple papyrus d'Égypte, sauge, lierres...), des graines, des bulbes. Ils nous ont expliqué la différence entre plante vivace et annuelle, comment les planter et comment les disposer sur le parterre. Nous remercions vivement Monsieur Le Floch, Thomas, Clothilde et Thomas. Équipés de bottes et d'outils nous avons planté tout ce qui nous a été offert.

• Opération « bol de pâtes »

Depuis quelques années déjà, les enfants participent à une opération « bol de pâtes » le jour du vendredi saint. Pour célébrer la fin du Carême et donner une valeur de charité à cette période, les enfants partagent un repas simple au sein de l'école « bol de pâtes et pomme ».

Les bénéfices de cette action sont reversés à l'association que soutient l'UGSEL 56. Cette année, nous avons soutenu l'association Papa, Maman et Moi contre l'Autisme. Nous avons été sensibilisés à cette différence ainsi qu'à l'importance de l'aide apportée par les différents acteurs pour une meilleure intégration scolaire. C'est pour nous un moment de partage important et inévitable au sein de l'École Sacré Cœur !

• CM1-CM2: Haie bocagère

Cette année, notre projet éco-école est sur la biodiversité. C'est pour cela que nous avons travaillé sur la haie bocagère. Nous sommes donc allés faire une visite chez M^r et M^{me} Douaud. Ils nous ont expliqué comment fonctionnaient les haies et quelles sortes d'animaux y étaient. Ils nous ont aussi appris quelques mots comme: émonde, talus, arbre de haute futaie, chêne têtard... Savez-vous aussi que dans le temps les haies servaient à tracer les limites des champs? « C'était génial! ».

• Le spectacle de Noël

Le samedi 13 décembre a eu lieu le spectacle de Noël de l'école. Ce spectacle a été écrit et réalisé en grande partie par les élèves depuis le mois de septembre sur le thème des fables de Jean De La Fontaine. Ce spectacle fut, comme les années précédentes, une vraie réussite, fruit du travail des enfants aidés des enseignants et d'Alex, notre intervenant en musique. Chaque classe a reçu un cadeau de l'APEL. Encore un grand merci de la part des élèves! Cette soirée s'est clôturée avec le fameux pot au feu.



• Inscriptions pour l'année 2015/2016

La directrice M^{me} GUERIN se tiendra à la disposition des familles pour tous renseignements sur le fonctionnement de l'école, une visite de l'établissement, et pour l'inscription des nouveaux élèves:

- les semaines du 6 au 10 Juillet 2015 et du 24 au 28 Août 2015

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au **02 97 41 54 10** ou par mail: eco56.sc.noyal-muzillac@eco.ecbretagne.org

Peuvent être inscrits, tous les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2012 et qui fréquenteront l'école à la rentrée ou dans le courant de l'année. ■

L'A.P.E.L



Le repas pour la fête de Noël du 13 décembre 2014 a été couronné de succès. Les enfants nous ont émerveillés avec un spectacle préparé par l'équipe enseignante, suivi d'un repas apprécié de tous. La « Tête de Veau » du 11 avril dernier a eu un immense succès, nous avons innové cette année avec un animateur qui a fait danser de ombreuses personnes. Sans oublier la kermesse du 28 juin, avec son défilé de chars accompagné de la fanfare, ses repas, stands pour tous les âges, spectacles et bien sûr la fricassée.

Cette année, nous avons aussi mené plusieurs actions, comme la vente de chocolats, la vente de fleurs, et la collecte de journaux.

Toutes ses activités, nous permettent de financer du matériel scolaire, des fournitures, différentes prestations, le séjour à Monteneuf pour une grande partie des élèves à hauteur de 50 %, des sorties tout au long de l'année et le futur séjour de la classe de neige.

Grande surprise pour les enfants après les vacances de Pâques, ils ont pu découvrir une structure de jeux dans la cour, qui a été financée par notre association grâce aux efforts du bureau, des parents bénévoles et des dons que nous avons reçu.

On remercie énormément toutes les personnes qui participent à toutes les manifestations que nous organisons.

En attendant la prochaine rentrée, nous vous souhaitons de très bonnes vacances d'été. ■

ADMR: Association Noyal-Muzillac, Le Guerno, Péaule



L'ADMR, dans le Morbihan, c'est 56 associations locales comprenant 1 000 bénévoles avec 1 600 salariés intervenant auprès de 14 000 personnes aidées.

Au plan local, l'ADMR, c'est le regroupement de 3 communes: Noyal-Muzillac, Le Guerno et Péaule avec 23 bénévoles, 29 salariées intervenant auprès de 179 familles.

L'ADMR a pour projet de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

Les services de l'association Noyal-Muzillac, Le Guerno, Péaule sont:

- L'aide aux personnes âgées
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap
- L'aide aux familles
- La garde d'enfants
- La téléassistance Filien

Nous souhaitons faire connaître 2 services qui sont notamment la garde d'enfants à domicile pour les parents qui

ont des horaires atypiques (tôt le matin, tard le soir...), et la téléassistance Filien.

L'ADMR propose une garde d'enfants à domicile, adaptée à vos besoins, à votre emploi du temps. Le tarif est le même quel que soit le nombre d'enfants. Il est possible de bénéficier d'aide financière, sous condition de ressources.

L'ADMR propose également la téléassistance Filien, destinée aux personnes, souhaitant continuer à vivre chez elles malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise. La téléassistance Filien est une sécurité (24h/24h, 7j /7j) : un simple appui sur le bouton d'alarme et l'Opératrice, à l'écoute de l'abonné, est prête à l'aider et faire intervenir les secours si besoin.

Le service de téléassistance permet:

- À la personne aidée de garder son indépendance à domicile
- De rassurer la famille, les aidants
- De déclencher l'alerte facilement
- De faire intervenir rapidement des intervenants et/ou les services d'urgence

Ce système sûr est d'un coût moins onéreux qu'un placement en Établissement spécialisé (maison de retraite, HEPAD...) ■

Contact

Référents filiens:

Albert GUYOT Tél: **02 97 41 50 27**

Albert EON Tél: **02 97 42 97 06**

Coordonnées ADMR, Noyal-Muzillac,

Tél : **02 97 45 66 39**

PLAN CANICULE DÉPARTEMENTAL

Dans le cadre du plan « action canicule », la commune a ouvert, à titre préventif, un registre, pour les personnes âgées et personnes handicapées isolées à leur domicile. Ceux et celles qui souhaitent y être inscrits sont invités à se faire connaître à l'accueil en mairie de Noyal-Muzillac. L'inscription sur ce registre permettra une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » par le préfet.

Nous rappelons quelques consignes à respecter en cas de forte chaleur: éviter que la chaleur pénètre dans les logements, en laissant les volets fermés, et installer la personne dans la pièce la plus fraîche; lutter contre l'élévation de la température corporelle en s'habillant légèrement; favoriser l'alimentation froide riche en eau et boire régulièrement; surtout éviter les sorties et activités aux heures les plus chaudes, entre 11h et 17h.

Comité des Boules de Bourgerel

Lors de l'Assemblée Générale du 12 Avril, le bureau a fait part de ses activités 2014. Les concours ont tous connu un vif succès grâce à une météo clémente. D'importants travaux d'entretien ont été effectués et ont un peu terni les finances. Toutefois les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Le bureau

Le bureau a été reconduit ainsi :

- Président : Jean-Pierre Michelot
- Vice président : Roger Elain
- Secrétaire : Alain Daniélo
- Secrétaire adjoint : Daniel Le Gal



- Trésorier : Gilles Richard
- Trésorier adjoint : Robert Lucas

Le comité espère, pour la saison 2015, une bonne participation aux prochains concours dont vous trouverez les dates au calendrier des fêtes.

Rappel : 4 jeux couverts et 16 jeux en plein air sont disponibles les mercredis, samedi et dimanche après midi. Les adhésions peuvent être enregistrées tout au long de l'année soit sur place ou auprès des membres de bureau. ■

Le Comité

D TONIC



La saison 2014/2015 touche à sa fin. C'est donc le moment de dresser le bilan.

C'est avec la plus grande assiduité que nos 110 licenciés ont suivi les cours proposés par D TONIC. Théo a assuré les cours de GYM le lundi soir. Le mercredi c'était au tour d'Amalia de nous proposer ses cours de LIA, ZUMBA, RENFORCEMENT MUSCULAIRE (et ATELIER DANSE ZUMBA pour les enfants). Et c'est notre spécialiste Laurence qui nous offrait notre « instant - zen » pendant les cours de YOGA. Un vrai bonheur...

En décembre, nos jeunes nous ont concocté une démo endiablée. À l'issue de celle-ci la petite collation offerte par l'association a été des plus appréciées.

En mars, notre rendez-vous « fort » était de fêter comme il se devait les 10 ans de D TONIC. Mission accomplie!!! Nous étions 110 convives réunis autour d'une excellente paëlla, de la bonne musique...le tout dans une ambiance des plus agréables. Nous tenions à remercier Monsieur le Maire et les élus de leur présence



En mai, nous nous sommes retrouvées comme chaque année pour notre soirée resto entre filles. (Nous vous passons les détails!)

Bonnes vacances à tous! ■

Contacts

- Adultes / marina.thomaso541@orange.fr
- Enfants / **06 95 81 95 56**



Jeune France Football



Nous avons vécu une saison de transition avec l'arrivée d'une nouvelle équipe d'entraîneurs, Ronan, Maxime et Julien. Un travail de fond a été effectué pour étoffer nos possibilités de jeu. Cet apprentissage est effectué pour le long terme et la descente de l'équipe fanion en 1^{re} division ne remet rien en cause. L'assiduité des joueurs à l'entraînement, en moyenne 20 joueurs (mercredi et vendredi), nous permet d'être optimistes pour les années à venir.

Nous avons donc une équipe 1 qui évoluera en D1 la saison prochaine, l'équipe 2 en D2 et l'équipe 3 en D4. Ce resserrement de notre élite permettra une concurrence accrue entre nos joueurs et de retrouver notre niveau actuel.

Notre équipe vétérans est encore restée au stade des finales de la coupe, échouant contre Malestroit (finaliste de celle-ci). Un petit manque d'expérience ne leur a pas permis de franchir ce cap. La saison prochaine sera la bonne! Courage nous sommes derrière vous.

Pour nos jeunes, notre groupement, avec Le Guerno et Muzillac, nous a permis de mettre en place 2 équipes U15 et 1 équipe U17. À l'heure où j'écris ce mot, leurs résultats ne sont pas encore entérinés.

Le fait marquant est la qualification de notre équipe U15 pour les demi-finales de la coupe du Morbihan. Match pas encore joué.

Sous la direction de Théo, nous continuons de former nos petits joueurs avec le club du Guerno. Ces 70 enfants,

assidus à l'entraînement, manquent toutefois d'encadrant que ce soit le mercredi ou le samedi. Nous remercions donc l'initiative de Vanessa Le Mauf, Gaëlle Grogno et Benoit Masson pour leur aide pour la mise en place du covoiturage et l'envoi des convocations chaque semaine.

Après la Noce Bretonne qui se déroule le 1^{er} weekend d'août, nous accueillerons tous nos petits jeunes lors de notre journée d'intégration, le 5 septembre.

Nous profiterons de cette journée pour distribuer les équipements et tous renseignements complémentaires sur le club.

J'adresse un grand remerciement, à tous nos bénévoles, qui sont sur les terrains du samedi au dimanche soir tout au long de l'année, à nos joueurs, qui, cette année encore, n'ont pas baissé les bras dans la difficulté, à nos entraîneurs, Ronan, Maxime, Julien, Patrick, Tony, Gilles et Tanguy, qui ont usé leurs neurones pour réussir leur objectif, à nos arbitres Daniel, Didier, Jean Luc, Claude et Ilan qui nous permettent de jouer et enfin tous nos supporters qui nous suivent sur tous les terrains. ■

J F Football NOYAL-MUZILLAC

Contacts

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements sur nos activités.

Raulo Julien responsable senior **06 71 56 49 39**

Fauquant David **06 41 87 00 01**

Gym Club Noyalais



Encore une année! Avec la fin du deuxième semestre arrive également l'arrêt de nos activités sportives. Comme d'habitude, nous avons profité des bons conseils de notre moniteur Alexandre pour nous maintenir en forme. L'Assemblée Générale aura lieu fin juin. Elle sera suivie d'un repas pris en commun où régneront la joie et la bonne humeur.

Notre club a eu la grande peine de perdre, début janvier, un de ses membres: Michel LE CLAINCHE. Son décès brutal a frappé chacun d'entre nous. Nous n'oublions

pas de remercier la municipalité pour le soutien financier accordé.

Bonnes vacances et à bientôt. ■

Contacts

Pour nous rejoindre en septembre, prendre contact auprès de:

Anne Marie LE BOT **02 97 41 60 36**

Brigitte LE QUELLEC **02 97 45 64 09**



Hand-Ball Club



La saison 2014 - 2015 s'achève et à l'heure où nous écrivons ces lignes l'ensemble des bilans ne peut être dressé.

Quelques certitudes, comme le plaisir qu'ont eu nos handballeurs à se retrouver, la labellisation une nouvelle fois de notre école de hand ou encore l'évolution de deux équipes jeunes au plus haut niveau départemental.

Le club est composé de 145 licenciés répartis en 14 équipes.

L'année sportive s'est terminée mi-juin par l'assemblée générale mais l'activité se poursuivra pour les bénévoles par l'organisation du désormais traditionnel « cochon grillé » le 18 juillet,

L'école de Hand et sa trentaine d'enfants qui sont encadrés par Cédric, Michel, et Marie a porté les couleurs de Noyal au sein de 4 équipes. Ces équipes de -8 et -10 ont continué leur progression mais surtout ont pris beaucoup de plaisir aux entraînements comme aux matches.

Les moins de 10 confirmés de Floriane et Tony ont pu intensifier leur pratique avec des plateaux tous les quinze jours et ainsi développer leur savoir faire individuel et collectif. Les moins de 12 garçons de Dominique et Laura, un large groupe constitué d'anciens de moins de 12 ans et d'anciens de moins de 10 ans, ont su se trouver pour finir premier de leur championnat. Les moins de 12 filles de Fred et Nath, après une bonne phase de brassage, ont été placées dans le championnat d'excellence ou cela a été sportivement difficile mais l'ensemble du groupe a progressé dans l'adversité. Les moins de 14 garçons de Gaétan, groupe qui a souffert d'un effectif un peu juste et termine au milieu de leur championnat. Les moins de 14 filles de Samuel et Sarah, un groupe talentueux et motivé, a logiquement évolué en excellence départementale et finit milieu de tableau malgré un effectif un peu juste à ce niveau. Les moins de 18 garçons de Christophe et Joël représentent un groupe qui évolue dans la catégorie honneur pour cette première année.

Ancrés à la 3^e place depuis le début de la saison sur 11 équipes engagées, ils maintiennent le cap malgré un effectif de 11 joueurs au départ.

Durant la saison, les coupes de Bretagne et Morbihan sont venues s'ajouter au championnat. Nous nous sommes déplacés jusque dans le Finistère à Porspoder et avons accueilli les Côtes de Légende. Cela nous a permis de rencontrer d'autres équipes, la fin de saison s'arrêtera le 23 Mai à Ploërmel.

Les seniors filles de Denis, suite à leur classement et à une refonte des poules, ont évolué en pré région cette année. Nos filles ont souffert sportivement de monter de deux niveaux mais ont pu progresser avec les oppositions proposées et devraient se faire plaisir à l'échelon inférieur l'année prochaine,

Les seniors garçons de Yoann, composant trois équipes, ont joué respectivement en honneur région pour l'équipe première, en pré région pour la B et honneur départemental pour la C.

L'équipe première doit défendre sa place en région sur les quatre dernières journées. La B montée l'année dernière, devrait logiquement descendre, et l'équipe C se maintenir puisque finissant milieu de tableau.

Vous pouvez aussi découvrir notre club au travers de notre site Internet: **www.hbcnoyalmuzillac.com**.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux parents, aux joueurs et aux amis du club qui contribuent tout le long de l'année à le faire fonctionner. ■

Sportivement,
Le Handball Club NOYAL-MUZILLAC

Contacts

02 97 45 64 73

0556048@handball-france.eu

Rugby Club du Pays Muzillacais



La nouvelle vie du Rugby Club du Pays Muzillacais

Le RCPM peut profiter désormais de ses propres installations au Guerno et il n'a pas manqué de multiplier, au cours de la saison 2014/2015, les initiatives pour montrer sa vitalité.

La saison a démarré par un week-end de fête du rugby qui fut inauguré par les élus de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Le club a ensuite installé ses différents groupes, des 5-6 ans aux seniors en passant par les loisirs mixtes. Les résultats sont excellents avec une finale régionale pour les -14 ans (12^e sur 14) et un titre de champion de Bretagne 2^e série, une nouvelle montée en 1^{re} série et un très beau parcours en championnat de France pour les

seniors. Plusieurs joueurs ont été appelés dans différentes sélections départementales et régionales.

Reconnu par le comité territorial pour son sérieux et son organisation, le RCPM a été sollicité pour organiser des entraînements ou matchs des sélections. Ce comité lui a confié l'organisation des finales régionales des écoles de rugby (750 enfants présents) le 9 mai 2015. Cette journée fut une réussite!

La saison prochaine marquera le 10^e anniversaire du club et déjà plusieurs temps forts sont prévus: match amical avec l'équipe 1 de Vannes fin août, un match avec des anciens internationaux français...

Le club reprendra évidemment ses activités « classiques » dès la fin des vacances et tous les renseignements (dates, horaires...) sont consultables sur le site:

www.rcpmuzillacais.com ■



Vie des associations culturelles

ANHA

L'association ANHA (Association Noyal d'Hier et d'Aujourd'hui) propose pour cet été deux expositions qui seront présentées à La Maison du Patrimoine: « Le Bestiaire des saints en Morbihan » en juillet et « Récits de voyage: Le Morbihan, une destination exotique » en août. En juillet donc, l'exposition « Le Bestiaire des saints en Morbihan » nous rappelle que nos chapelles et églises sont riches de statuaire variées alliant très souvent un saint à un animal. Noyal conserve encore aujourd'hui, tant dans l'église que dans ses chapelles, des statues traditionnelles de grand intérêt. C'est donc une invitation à la découverte de l'alliance entre l'homme et l'animal ainsi que la richesse de notre patrimoine religieux qu'il vous est proposé de découvrir dans cette exposition. En août, l'exposition « Récits de voyage: Le Morbihan, une destination exotique », propose une découverte du



Morbihan à travers la littérature de voyage du 17^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle et le regard porté par les écrivains sur notre département. N'oublions pas que Noyal-Muzillac a vu naître Julien Daniélo, le dernier secrétaire de François-René de Chateaubriand qui fut une des figures de la littérature à l'époque Romantique. La Maison du Patrimoine sera ouverte du mercredi 01 juillet au dimanche 30 août 2015 les mercredis, samedis et dimanches de 10h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h. Vous retrouvez également l'association à travers une rubrique, à la fin de ce bulletin, qui relate modestement l'Histoire de notre commune et région. ■

Jacques Hazo

Au Gré des Sentiers

Randonner dans une ambiance chaleureuse!

Au Gré des Sentiers vous propose des randonnées qui vous feront découvrir une multitude de paysages, les bords de mer, les chemins creux, les sous-bois, la campagne et d'autres encore.

Nos parcours couvrent toute la région et plus pour la sortie annuelle. L'ambiance chaleureuse permet de passer un bon moment et de trouver une précieuse amitié. Autre activité: nous participons à l'entretien ou à l'ouverture de nouveaux sentiers. En novembre un groupe de courageux armés d'outils de débroussaillage, avec la participation du club VTT de Muzillac, a mené à bien le dégagement d'un sentier partant de Louffaut en direction de Saint Jean sur un peu moins d'un kilomètre. Ces travaux sont pilotés par la municipalité qui nous confie des missions. La liaison Chapelle de Brangolo à Saint Jean et retour par Cérillac est déjà bien avancée, nous en sommes ravis, Noyal n'en sera que plus attractif.

Le samedi 15 mars, de bon matin, 13 membres de l'association sont partis en co-voiturage vers la presqu'île de Rhuys afin de parcourir 14 km depuis Port-Lenn, situé face à Port Navalo.

Nous avons traversé Arzon où nous avons admiré les belles villas. Au moulin à marée de Pen-Castel, petite halte photo, avant de regagner le chemin côtier. Nous nous sommes ensuite dirigés vers la pointe St Nicolas. La brume sur la mer masquait le soleil, mais la luminosité était présente grâce aux mimosas très hauts dominant les haies de genêts et d'ajoncs en fleurs. Nous avons également traversé des pinèdes littorales, où des cyprès



Lambert exposés au vent du large acquièrent des formes originales et majestueuses. Ils abritent parfois de jolies plages de sable fin.

Un arrêt pique-nique à Kerners fut très apprécié, non loin de là des kayakistes bravaient les flots. Reprise de la randonnée en direction des pointes de Kerners, de Penbert et de Monténo, nous permettant ainsi d'apercevoir les îles du golfe du Morbihan, l'île de la Jument, l'île aux Moines et l'île d'Ars.

À 16 heures nous avons regagné le parking, heureux de notre balade et pas trop pressés de nous séparer puisque nous étions tous assis sur un muret, discutant face à la crêperie, hélas fermée en cette saison.

Nous vous rappelons que tous les jeudis après-midi nous organisons des randonnées de 10 km environ, dans la région proche, les programmes sont disponibles auprès de Serge Mathis.

Un programme de sorties à la journée (en général le dimanche) est disponible.

Nous vous invitons à nous rejoindre. ■

Renseignements

- Bernard Stimec: 02 97 42 85 49
- Serge Mathis: 02 97 49 03 78
- Jean-Paul Reto: 02 97 41 66 32.

Club du Bel Age

Nous voilà arrivés à la moitié de l'année et notre club a bien occupé ce premier semestre à travers ses diverses activités. La galette des rois de février a réuni 120 d'entre vous, attentifs aux informations qui nous ont été données par le Chef de Corps des pompiers de Muzillac sur les détecteurs de fumée. Le repas que nous avons organisé en mars fut un beau succès, malgré quelques difficultés rencontrées, et qui, bien sûr ne seront pas d'actualité pour 2016! En plus de nombreux noyalais représentants plusieurs clubs des communes voisines sont venus partager ce bon moment dans la bonne humeur et une ambiance chaleureuse.

Fin avril nous avons effectué notre séjour en « Camargue », le mauvais temps des deux premières journées a un peu compliqué les visites, le soleil revenu, la Camargue s'est révélée magnifique. Arles, Nîmes et ses arènes, les Baux de Provence, Aigues-Mortes, les Saintes Marie de la Mer et le Pont du Gard en passant par Avignon n'ont plus de secret pour nous, sans parler des repas en commun et

Collectif Loisirs Noyalais

L'association en sommeil l'année dernière, affine ses projets. Nous préparons la commémoration du centenaire de la guerre 14-18 pour la journée du Patrimoine à La Roche-Bernard LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE, en association avec la troupe Calembredaine, un spectacle qui pourrait tourner sur plusieurs communes selon les demandes. Un inventaire du matériel et des costumes de l'association sera fait durant l'année en prévision d'une fête en 2018 pour le centenaire de l'armistice. Une animation d'envergure est à l'étude pour l'été 2016, plusieurs projets sont actuellement en étude notamment un rallye cyclo

E Korn An Tan

Le groupe de danses bretonnes traditionnelles E KORN AN TAN participe comme chaque année aux fêtes d'été. Tout d'abord les Noce Bretonnes de LE GORVELLO qui auront lieu le 21 Juin 2015 avec défilé en costumes et démonstration de danses bretonnes.

Les fêtes du 14 Juillet à Noyal Muzillac sont prévues avec notre participation. Les Noces bretonnes de Noyal Muzillac auront lieu cette année le 2 Août. Nous avons toujours plaisir à être costumés. Paulette LE CLAINCHE notre présidente et quelques aides font un travail minutieux pour que les châles soient bien drapés et les coiffes « galèse » bien mises sur les petites têtes des enfants et sur celles des adultes. Ensuite vient le défilé dans les rue de Noyal Muzillac avec la calèche fleurie où les « mariés » d'un jour sont assis accompagnés de leurs parents. Des noces qui rappellent un peu celles d'antan. Le repas

ces bons moments passés ensemble accompagnés de rires et fou rire... On en redemande!

Voilà ce premier semestre se termine. Une sortie, dont je vous reparlerai dans le prochain magazine, est prévue fin juin direction Pléneuf Val André.

La reprise se fera le deuxième jeudi de septembre, une sortie le 24 septembre (déjà complète) pour la visite du Lac de Guerlédan asséché est au programme.

Toutes ces sorties n'empêchent pas nos réunions mensuelles toujours le deuxième jeudi de chaque mois, un petit coup de main par ci par là. Les fêtes ne manquent pas chez nous, il y a du travail, les volontaires se mobilisent.

En attendant septembre et la reprise de nos activités, bon été à tous. ■

La présidente Danièle Gouriou
Tél. 02 97 42 90 17

- pédestre au printemps prochain.

Des représentants de l'association ont participé aux premières réunions municipales sur la création d'un comité des fêtes. Favorable à ce projet, l'association a fait savoir qu'elle participerait à la hauteur de ses moyens et compétences, en attente de projets concrets.

L'association vous souhaite une belle saison estivale. ■

Le bureau.

Contact

02 97 41 48 52



avec de nombreux convives est accompagné de danses pratiquées durant l'année. L'après midi se poursuit avec bagad, musiciens, danses, crêpes, fricassée. Nous faisons également des soirées dansantes dans deux campings proches de Noyal Muzillac en Juillet et Août. Les cours de danses reprendront en Septembre 2015. Les dates et heures paraîtront dans Ouest France le moment venu. ■

Contact

Paulette Le Clainche 02 97 48 66 84

Jeune-France Musique



Cette année a été très particulière pour notre association. C'est à nous qu'a été confiée la mission d'organiser des Grands Prix Nationaux et Interrégionaux de musique FSCF. Mais tout cela n'est qu'une partie de ce que nous avons et avons encore au programme cette année. Il ne faut surtout pas oublier le reste!

L'école de musique: Elle est l'avenir de notre formation. Nos 35 apprentis musiciens ont, cette année encore, très bien travaillé. Ils se retrouvent chaque samedi matin pour en apprendre toujours plus et continuer de progresser. Maintenant que la période des concours est terminée, place à la préparation de l'audition de fin d'année qui se tiendra salle de la Jeune-France le samedi 27 juin à 17h. Alors venez les encourager et partager un agréable moment en leur compagnie!

Pour plus de renseignements: Cindy au 06 63 17 52 98

Comme chaque année, pour la préparation des concours d'ensemble, nous faisons appel à des cadres extérieurs pour nous donner un petit coup de main afin de mettre sur pied 3 morceaux que nous présentons lors des évaluations régionale et nationale. Cette année le travail s'est donc porté sur Brass Game et Fanfar'N'Jazz, nos imposés ainsi que sur Aran Island, notre morceau au choix écrit par notre ami compositeur Lionel Rivière. Le premier stage s'est alors déroulé le week-end des 6-7 et 8 Mars avec la participation de Nathalie Texier, Christophe Bruand et Stéphane Kregar. Les 24-25 et 26 Avril se déroulait donc le second stage avec cette fois Roger Lefebvre, Philippe Hauquier et Lionel Rivière. Un grand merci à eux pour tous leurs conseils et leur patience! C'est aussi grâce à eux que nous avons réussi à obtenir un tel résultat en terre Noyalaise!

Tout ce travail pour les concours qui, comme tous les ans, arrivent à grand pas. C'est à Drain que nous nous sommes rendus le 3 Mai dernier pour participer au concours



régional de musique. La Batterie-Fanfare y a obtenu un prix d'honneur mention bien en division Grand Prix National et l'ensemble de percussions un prix d'honneur mention bien également en division supérieure. C'est ensuite comme vous le savez tous les 22-23 et 24 Mai, week-end de la Pentecôte, que la Jeune-France a réussi son pari fou: terminer champion de France ex æquo avec nos amis du May-sur-Evre, tout en organisant les GPN et en animant la soirée du samedi soir! Sans oublier l'ensemble de percussions qui obtient, quant à lui, un prix d'honneur mention très bien!

Les Grands Prix Nationaux ne sont pas seulement le week-end festif et musical que tout le monde a pu voir. Ces Grands Prix représentent trois années de travail acharné du comité directeur, mené d'une main de maître par son président Cédric Jarlegan. Ils n'auraient pas été les mêmes sans la présence de tous les bénévoles, sans qui tout cela n'aurait pu être possible. Un grand merci à eux ainsi qu'à notre municipalité pour son soutien sans faille! La Batterie-Fanfare tient à tous vous remercier pour ce week-end basé sous le signe du partage et de la convivialité! Noyal-Muzillac aura marqué l'histoire des Grands Prix et ceux-ci l'histoire de notre commune!



Maintenant place à l'organisation de notre traditionnel couscous qui sera une fois de plus animé par l'orchestre « Les Winders ». Rendez-vous pris le samedi 29 Août salle de la Michochêne, venez nombreux!

Enfin, pour tous ceux qui ont apprécié notre concert du 23 Mai et tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'y assister venez nous voir jouer à la salle de l'Asphodèle de Questembert les 19 et 20 Décembre prochain à l'occasion de notre concert annuel. On compte sur vous! ■

Mathilde Douaud

La Noyalaise Fleurie



Dans une ambiance très conviviale, nous clôturons notre sixième année florale autour d'un repas alliant joie et bonne humeur.

Les cours reprendront en septembre une fois par mois, répartis en 3 séances: jeudi: 14h à 16h et 16h30 à 18h30 et samedi: 10h à 12h.

Bonnes vacances d'été à tous. ■

Contact

Catherine BOMAL 02 97 41 45 46

Mannick BOUIT 02 97 41 40 68

La Musicalaise



Les plus petits lors de l'audition de fin d'année



Les ballades dans la cariole du Père Noël ont enthousiasmé les petits et les grands

Fin 2014, à l'issue de l'audition de fin d'année qui fut le baptême du feu pour la majorité des élèves, mais également pour Joan qui encadre désormais les deux groupes d'ados, le Marché de Noël, qui s'est déroulé sur un week-end, a été l'occasion de rencontrer des acteurs du commerce local, des artisans et a permis de prouver que lorsque les bonnes volontés veulent s'en mêler, les choses se déroulent à merveille. Car c'est une montagne de crêpes qui a été vendue et le vin chaud a eu un très gros succès. Néanmoins, la Musicalaise envisage de ne consacrer désormais qu'une seule journée au marché de Noël, dans l'optique de faciliter l'organisation de la manifestation. Bien qu'il s'agisse là d'un très gros travail de mise en place, le marché de Noël permet de recueillir les fonds nécessaires au maintien des tarifs à leur niveau le plus bas possible. C'est la raison pour laquelle les bénévoles qui y ont consacré plusieurs heures verront leur prochaine cotisation diminuée comme cela avait été promis à la rentrée 2014.

Le dernier samedi de juin s'est déroulé, au Benguë, l'audition de fin d'année qui a permis aux familles de se réjouir des progrès réalisés par les enfants qui ont énormément travaillé afin de faire de cette soirée un réel spectacle.

À l'occasion de l'audition de juin s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire. En effet, la Musicalaise qui avait opté pour une présidence collective ne renouvellera pas l'expérience pour des raisons purement pratiques. Une bonne moitié des co-présidentes sont démissionnaires, leurs enfants, scolarisés à Muzillac, à Questembert ou à Vannes, n'ayant plus le temps matériel de suivre les cours à Noyal. Dans ces conditions, pour assurer la pérennité de la structure qui permet aux familles de faire dispenser à leurs enfants une formation musicale de qualité pour un prix attractif, la nécessité se fait sentir de recevoir le renfort de cinq à six personnes pour siéger au bureau. Le cas échéant, nous serons dans l'obligation de dissoudre l'Association. ■

Caroline Gabant

Jeune France Théâtre Calembredaine



La troupe théâtrale de la jeune-France « La Calembredaine » a présenté avec succès « Hôtel très particulier », une comédie de mœurs immorale à souhait mais tellement drôle. Les 17 acteurs et figurants ont transmis leur bonne humeur à un public conquis. Ce théâtre de situations est un plaisir à jouer et un plaisir à partager, si l'on en croit les encouragements du public. Forte de ce succès la troupe travaille déjà sur sa prochaine pièce, une comédie bien entendu.



La section ADOS nous a présenté une comédie policière « Parfum et suspensions ». Les 6 acteurs ont su préserver le suspense jusqu'au bout pour une fin étonnante, une performance d'acteurs remarquable et remarquée pour cette pièce qui sera leur dernière puisque, pour des raisons étudiantes, l'aventure au sein de la troupe se termine. Toute la troupe leur a rendu hommage au cours d'un repas le 25 avril dernier. L'émotion était présente lorsque les juniors leur ont chanté le passage de témoin et les larmes n'étaient pas loin non plus lorsque les Ados

ont remercié les encadrants et toute la troupe. Ils reviendront nous voir, c'est promis. Nous leur souhaitons la réussite dans leurs études et au nom de la Jeune-France, nous les remercions pour tous les spectacles qu'ils nous ont offerts.

La section JUNIORS nous a présenté « Cher Augustin », une chronique villageoise écrite par le metteur en scène avec la participation des onze acteurs, travail élaboré pendant les ateliers du mercredi. Ces ateliers se poursuivent tout au long de l'année scolaire. Nous préparons la rentrée avec une nouvelle pièce déjà choisie. À travers de nombreux exercices d'improvisations, d'expressions corporelles et d'écritures, nous affinons pas à pas le jeu d'acteur. Vu le succès grandissant de cet atelier il reste peu de place pour la prochaine saison. Contactez au plus vite Jean-Claude THOMAS, responsable de l'atelier (10 ans-15 ans).



Toute la troupe remercie vivement toutes les personnes qui viennent nous encourager. Nous comptons encore sur vous l'année prochaine et vous souhaitons un bel été. ■

Jean-Claude Thomas

« Noyal-Muzillac, une page de mémoire »

• Le Moyen Âge : les croisades

Lors du précédent article, je vous ai parlé du XIII^e siècle et plus particulièrement du Duc Jean I^{er} Le Roux, intimement associé à notre région. Nous sommes alors en plein Moyen Âge.

Après les invasions normandes, la ferveur religieuse entraîne les innombrables pèlerinages et les croisades. Le Duc Jean I^{er} part, avec son fils Jean, de Suscinio en 1270 pour accompagner Louis IX (Saint Louis) à la 8^e croisade. Son père, Pierre Mauclerc, avait également suivi Louis IX lors de la 7^e croisade.

Les croisades sont au nombre de 8 lorsque l'on se limite aux expéditions en Terre sainte. Ce sont des pèlerinages armés, prêchés par le pape, une autorité spirituelle de l'Occident chrétien comme Bernard de Clairvaux ou des souverains. Elles furent lancées pour reprendre aux musulmans des lieux de pèlerinages chrétiens en Terre Sainte de 1095 à 1290.



Charge des templiers

Malgré l'échec militaire manifeste des croisades, à l'exception de la première, la Chrétienté en sortit grandie au niveau économique et culturel. Le choc des cultures fut nettement favorable à l'Europe, moins avancée que le Moyen Orient qui rentre alors en déclin. Les croisades permirent également au niveau géopolitique la création des États Latins d'Orient (comté d'Edesse et de Tripoli, principauté d'Antioche, royaume de Jérusalem) et l'essor des républiques maritimes italiennes (Amalfi, Gênes, Pise et Venise).

Première croisade (1096-1099) : sans décrire chaque croisade, la première croisade est décidée par le pape Urbain II et menée par Pierre l'Ermite et Godefroy de Bouillon. Il faut rappeler qu'en 1078, les Turcs seldjoukides délogent



Arrivée des croisés à Constantinople

de Jérusalem les fatimides qui y étaient installés depuis 970. À une période de libre accès à Jérusalem par les pèlerins chrétiens se substitue le massacre par les Turcs de la totalité de la population de Jérusalem, la soumission des populations chrétiennes aux vexations et à l'esclavage.

En 1099, c'est la prise de Jérusalem par les croisés et la fondation des états latins d'Orient. Alain IV de Bretagne, Duc de Bretagne, se croise avec 11 chevaliers bretons et leur « ost ».

Autres croisades : la troisième croisade (1189-1192) est conduite, en particulier, par Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion. La septième croisade (1248-1254) conduite par Saint Louis, voit de nombreux représentants bretons dans les rangs des croisés : le Duc Pierre Mauclerc, en 1250, se croise avec quelques 53 seigneurs bretons dont un issu des terres nobles de Noyal, Olivier de Carné. La huitième croisade est également conduite par Saint Louis qui meurt, en 1270, devant Tunis (Carthage alors) pendant que les villes de Palestine retombent les unes après les autres au pouvoir des Sarrasins.

Des historiens parlent également d'une neuvième croisade (1271-1272) conduite par Édouard 1^{er} d'Angleterre et n'oublions pas non plus la croisade contre les Albigeois de 1208 à 1244.

Avec ses croisades, nous avons retrouvé une des grandes familles de Noyal, la famille de Carné. Ses croisades vont également voir émerger des ordres religieux militaires : les Hospitaliers et les Templiers qui ont marqué notre région et que nous aurons l'occasion de découvrir une prochaine fois. ■

Jacques Hazo pour l'ANHA

Cérémonie du 8 mai

Déjà 70 ans ...

Cette commémoration fut le témoignage de notre profonde reconnaissance envers les disparus, les déportés, les résistants...

Un grand merci à tous ceux qui sont venus célébrer l'idéal de paix et rendre hommage à tous ces combattants en saluant leur courage et leur dévouement.

Merci également à l'Organisation des Anciens Combattants Orphelins et Veuves de Guerre qui a partagé, à la chapelle de Bengüe, son exposition retraçant le déroulement de la seconde guerre mondiale sur le territoire français de 1940 à 1945. Le bon nombre de visiteurs a confirmé l'intérêt suscité par ces documents. ■



Lire et Faire Lire, un projet intergénérationnel

Nous recherchons des bénévoles pour conter des histoires aux enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires, à l'ALSH. www.lireetfairelire.org ■

L2C

Un nouvel artisan s'installe à Noyal-Muzillac.

Monsieur Cédric LE COINTE est spécialiste dans la pose et l'aménagement intérieur de cuisines, dressing, placards coulissants, parquet, changement de plan de travail, etc.

Nous vous précisons qu'il intervient uniquement dans l'installation et non dans le processus de fabrication. Son activité commencera au début du mois de juin 2015. ■

CCAS repas des aînés

Cette année, le repas des aînés, offert par le CCAS, se déroulera le samedi 21 novembre 2015. ■

Terrains de foot Attention entretien...

Les terrains de Foot sont **INTERDITS du 26 Mai 2015 au 31 Juillet 2015** pour raison d'entretien estival: carottage et gazonnage de saison.

Merci de respecter cette consigne afin d'obtenir de bons terrains pendant toute la saison sportive.

Un espace, avec des buts, est à votre disposition à côté du terrain d'honneur, côté salle de la Michochêne.

Merci de votre compréhension. ■

La commission sport

Remerciements

Début avril Annick et Bernard Dréan, habitant rue de la Ferme du Portail ont vu leur maison détruite par un incendie.

Un élan de solidarité s'étant manifesté dans la commune, des fonds ont été récoltés et remis à Annick et Bernard.

Très touchés par ce geste d'amitié, de solidarité et de bienveillance envers eux, ils vous adressent à tous, un très grand MERCI. ■

Annick et Bernard Dréan

LA CŒUR DE BRETAGNE, dimanche 5 juillet 2015

La Société Cycliste de Malestroit avec le soutien de la Fédération Bretonne des Artisans Bouchers organise la 10^e édition de la cyclo sportive « LA CŒUR DE BRETAGNE » au profit des personnes autistes, le dimanche 5 juillet 2015. La course traverse la commune dans la matinée. Pour l'occasion, des pâtisseries sont vendues sur place. Des coureurs noyalais ont également participé à cette opération lors d'une matinée sportive le 21 juin. Tous les bénéfices seront reversés à l'association. ■

VANDALISME

L'été dernier, des bacs à fleurs ont été volés dans la commune. Ces actes de vandalisme se sont répétés cette année par des tentatives de vols de jardinières en centre bourg. Nous vous demandons d'être vigilants et de prévenir la mairie si besoin. ■

Avec la Région Bretagne, il va y avoir du sport !

La Région Bretagne lance l'opération « Chèque Sport » pour la saison 2015-2016, opération qui encourage la pratique sportive des jeunes de 16 à 19 ans nés en 1997, 1998, 1999 et 2000. Ce dispositif permet aux jeunes qui en font la demande de bénéficier d'une aide de 15 €, offerte par la Région Bretagne, pour toute inscription dans un club sportif de Bretagne.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la Région Bretagne : jeunes.bretagne.bzh

Nos services restent également à votre entière disposition pour répondre à vos questions éventuelles relatives au dispositif « Chèque Sport » (02 90 09 17 87).

Région Bretagne -
Service du Développement des Pratiques Sportives ■

Contact

Tél. 02 90 09 17 87 / Fax 02 99 27 10 16
Mail sport@bretagne.bzh

Chèque Sport
2015/2016
15 € pour
les jeunes de
16 à 19 ans*
*né-e-s en 1997, 1998, 1999, 2000
pour la saison sportive 2015/2016

**IL VA Y AVOIR
DU SPORT!**
Sport a vo!
jeunes.bretagne.bzh
Le portail jeunes de la Région Bretagne

Région BRETAGNE

État civil de Octobre 2014 à Mai 2015

Naissances

BOURSE Tyméo	<i>Bodrefaux - 3 Rue des Pins</i>
BOUTAUD Louwen	<i>Crelin</i>
CASTILLO Sterenn	<i>Bodrefaux - 11 Rue du Puits</i>
CHEVALIER Arthur	<i>Rangornan - 3 Rue de la Source</i>
HELLEU Timéo	<i>2 Rue Haute</i>
HOLLIER Sasha	<i>Clio</i>
JARLEGAN Elia	<i>2 Rue des Charrons</i>
LEDAUPHIN Ethan	<i>Libunin</i>
LETELLIER Emma	<i>Kerstevareun</i>



Mariages

PRIOUR Pascal & MARTIN Stéphanie
Brulis - 1 Rue de la Grenouille

LE NY Rémy & CLARKE Nicholas
19 Rue des AFN CHIPPENHAM

LETELLIER Lory & LACRESSONNIERE Julie
Kerstevareun



Décès

ANDRE Marcel	<i>9 Rue la Ferme du Portail</i>
BURBAN Hélène	<i>La Grée-Grâce</i>
CHEVALIER Suzanne	<i>5 Impasse des Forgerons</i>
DANIEL Jean	<i>La Ville Taillouse</i>
DANIELO Marcel	<i>Kerluré</i>
GUYOT Emile	<i>Le Grand Cussé</i>
GUYOT Marguerite	<i>Kersan</i>
JAILLETTE Eliane	<i>Tenib-er-Bel</i>
LE CLAINCHE Michel	<i>4 Impasse des Lavandes</i>
LE NY Bruneau	<i>11 Murin</i>
LE PALLEC Paulette	<i>Brulis - 16 La Grande Rue</i>
QUELARD Albert	<i>26 Rue de la Jeune France</i>
RENE Joseph	<i>10 Résidence du Pont Noyal</i>



Memento

Les écoles

- École communale
Jean-Marie BOEFFARD
Rue des Martins Pêcheurs - Tél. 02 97 41 58 83
- École privée du Sacré-Cœur
Rue des écoles - Tél. 02 97 41 54 10

ALSH - Ty Moun

Maud PILIA (sur rendez-vous)
Tél. 02 97 41 50 34
alsh.noyalmuzillac@live.fr

La Poste

Tél. 02 97 41 52 26

Ouverture au public

Lundi et vendredi 13h45/16h30
Mardi et mercredi 13h45/16h Jeudi 14h15/16h

Bibliothèque

1 rue de la ferme du portail - Tél. 02 97 48 69 60
bibio.noyalmuzillac@wanadoo.fr

Ouverture au public

Mercredi 10h/12h et 15h/17h
Jeudi 17h/19h - Samedi 10h/12h

Assistante sociale

Sylvie ANEZO (sur rendez-vous)
Tél. 02 97 69 54 82

ADMR Noyal-Muzillac - Le Guérno - Péaule

4 place Pierre Commelin - Tél. 02 97 45 66 39

Ouverture

Lundi et jeudi : toute la journée
mercredi : fermé
mardi, vendredi : l'après-midi

Résidence Bois Gestin

Le Bois Gestin - 1 Rue des Martins Pêcheurs
Tél. 02 97 48 68 86

Presbytère

- Noyal-Muzillac : Place de la Mairie - Tél. 02 97 41 64 07
- Muzillac : 5 avenue Lamennais Tél. 02 97 41 67 49

Hébergements / Restauration

- **Camping Le moulin de Cadillac**
Patrick GUENEGO - Tél. 02 97 67 03 47
www.camping-moulin-cadillac.com
- **Manoir de Bodrean**
Bodrean - Tél. 02 97 45 62 26
manoir-bodrean.com

Urgences

Samu 15
Toutes urgences 112
Les Pompiers 18

Gendarmerie

Composer le 17
Tél. 02 97 41 67 07
Après 19 heures, répondeur automatique.

Urgences dentaires 02 97 63 12 73
(dimanches et jours fériés)

Urgences médicales 15

Pharmacie de garde composer le 32 37

Médecins

Hélène BILLY, Aurélie DANIEL,
Karine DURLIAT et Marie RASSE
Maison médicale - 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 57 07

Infirmiers

Gilles HAVART, Yoann DUSSURGEY
Maison médicale 3 rue du Presbytère
Tél. 02 97 41 46 62

Kinésithérapeutes

Aurélie GOUBAUD, Thibaud PEDRON
et Élodie MADEC
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Ostéopathe-kiné

Anne Catherine LE MOIGNO
Z.A. des Buttes
Tél. 02 97 41 51 08

Pharmaciens

Isabelle et Jean-Marc LE BRAS
1 Place de la Mairie
Tél. 02 97 41 46 77

Taxi-Ambulance

Michel LAVAL
Rue François de Carné
Tél. 02 97 45 60 00

Psychologue

Jacqueline LEJALE HANGOUET
Trébigan
Tél. 02 97 41 44 59

Psychosomatothérapeute

Chantal LE TARNEC
3 rue du Presbytère
(porte à droite du cabinet médical)

2015

Calendrier DES MANIFESTATIONS

© Shutterstock- Unclepepin

Juillet

Tout le mois Expositions temporaires d'artistes
à la chapelle de Bengüe

- 4/5 Ball trap - Chasseurs
- 5 Course cycliste 10^e édition
« La Cœur de Bretagne »
- 14 Fête de la Municipalité et associations
- 18 Cochon grillé - Hand ball
- 29 Concours de boules retraités

Août

Tout le mois Expositions temporaires d'artistes
à la chapelle de Bengüe

- 1^{er} Loto - Football
- 2 Noce Bretonne
- 8/9/10 Concours de Boules
- 29 Couscous - J.F. Musique
- 29 Concours de boules communal
- 30 Vide grenier - Amicale laïque

Septembre

- 12/13 Journées du Patrimoine
- 19 Moules / frites - J.F. Basket
- 27 Repas campagnard / chants traditionnels

Octobre

- 4 Repas de la Paroisse - Association St-Martin
- 10 Vente de Crêpes JF
- 31 Soirée Cabaret - Jeune France Musique

Novembre

- 7 Repas cassoulet - Football
- 10 Vente de crêpes Basket J.F.
- 21 Loto Jeune France

Décembre

- 5/6 Marché de Noël - Musicalaise
- 12 Fête de Noël - École Sacré Cœur
Téléthon (date à définir)

NOYAL MUZILLAC
14 JUILLET 2015

en
musique



DES 14H

ANIMATIONS GRATUITES :
DECOUVERTE DE LA MUSIQUE A TRAVERS LE MONDE ET LE TEMPS,
GROUPES MUSICAUX
(JEUNE FRANCE MUSIQUE, DANIEL VIVIER Son Ar Dan, ANTIGUA DUO,
MISS GUINGUETTE, LES BATELIERS DE CELAC, LA MUSICALAISE),
CHANTS, DANSES BRETONNES,
CHASSE AUX TRESORS, JEUX EN BOIS ANCIENS,
ATELIERS CREATIONS, STANDS DIVERS,
VENTE DE GLACES ARTISANALES, CREPES, BUVETTE...

EN SOIREE, AMBIANCE FESTIVE ET GOURMANDE
AVEC LA FRICASSEE NOYALAISE, GRILLADES, FRITES,
BAL ET FEU D'ARTIFICE!!!